

PROGRAMME DES CITÉS INTERCULTURELLES

Construire des ponts, abattre les murs



RAPPORT ANNUEL

2025



Table des matières

Introduction	3
Composition	5
Services et instruments ICC	5
1. Diagnostic et profilage	5
a. L'Index ICC.....	6
b. Les graphiques des ICC et les « faits et chiffres »	7
2. Conseils stratégiques, renforcement des capacités et innovation	7
a. Compétence interculturelle et stratégies interculturelles	7
1. Symposium des cités interculturelles de 2025 à Ansan (République de Corée).....	8
2. Académies interinstitutions d'intégration des personnes migrantes et réfugiées.....	9
3. La médiation interculturelle au service de l'inclusion : séminaire à Porto (Portugal)	9
b. Communication, récits et médiation.....	10
1. Atelier sur les stratégies de communication interculturelle à Cracovie (Pologne).....	10
c. Initiatives en faveur des espaces urbains et du renforcement des communautés.....	11
1. Placemaking Week Europe 2025 à Reggio d'Émilie (Italie).....	12
2. Visite d'étude à Wrocław (Pologne) : Faire progresser l'inclusion interculturelle dans les espaces urbains	12
d. Dialogue interreligieux	13
1. Coopérer avec les institutions religieuses pour améliorer la cohésion sociale et la participation civique	13
e. Désinformation	14
1. Semaine contre le discours de haine 2025	15
2. Le programme ICC soutient les villes polonaises dans leur lutte contre la désinformation	15
f. Citoyenneté et participation actives	16
1. Dialogue sur l'inclusion des minorités	17
2. Festival Multitude de La Courneuve – Département de la Seine–Saint-Denis (France)	17
3. Apprentissage et soutien par les pairs	18
a. Visites d'étude et échanges internationaux.....	18
1. Visites d'étude des fonctionnaires de la préfecture de Shizuoka dans les cités interculturelles australiennes	18
b. Subventions interurbaines	19
1. Projet « Villes de réciprocité » à Lublin (Pologne), Loutsk et Pavlohrad (Ukraine)	19
2. Projet « Réseau arc-en-ciel » à Leeds (Royaume-Uni) et Oeiras (Portugal).....	21
3. Projet « Cartographier la diversité culturelle » à Reggio d'Émilie et Modène (Italie)	22
4. Coopération avec d'autres organisations internationales	23
a. Collaboration du programme ICC avec des partenaires internationaux.....	23
1. Académie pour l'intégration des personnes migrantes et des réfugiés dans les pays baltes	23
2. Forum international sur les réseaux de villes pour une société cohésive	24
3. Contributions du programme ICC à la réunion de l'OSCE sur la dimension humaine	25
b. Élaborer de nouveaux partenariats.....	26
Les réseaux nationaux/régionaux ICC	26

1. Australie – ICANN	27
2. Italie - Città del dialogo (RCD)	28
3. Portugal - Rede portuguesa cidades interculturais (RPCI)	30
4. Québec (Canada) – RÉMIRI	31
5. Espagne – Ciudades interculturales	33
6. Ukraine - ICC-UA	35
7. Le réseau des régions interculturelles	35
Projets conjoints UE-Conseil de l'Europe.....	36
a. Construire une approche de l'intégration inclusive en Finlande	36
Transposer l'approche interculturelle au niveau national	38
1. Travaux de l'ADI-INT	39
2. Document d'orientation sur les stratégies d'inclusion et outil d'auto-évaluation de la gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle	39
3. Travaux en cours.....	40
Développement stratégique	41
1. Réunion annuelle des coordinateurs et coordinatrices du programme ICC.....	41
2. Groupe consultatif du Programme ICC.....	42
3. Enquête annuelle auprès des membres ICC.....	44
Sensibilisation et visibilité.....	45
1. Site web	45
2. Réseaux sociaux.....	45
Annexe I –	47
Principaux documents et outils mentionnés dans le rapport	47

Introduction

Le Programme des CITÉS INTERCULTURELLES (ICC) est une initiative de renforcement des capacités et de mise en réseau qui aide les villes et les régions ainsi que les autres administrations locales à analyser et à adapter leurs politiques dans une perspective interculturelle. Son objectif est d'élaborer des stratégies interculturelles globales aux niveaux local et régional afin de faire de la diversité un atout pour l'ensemble de la société.

S'appuyant sur des recherches approfondies, sur une grande diversité d'instruments internationaux ainsi que sur l'expérience et sur les apports collectifs de la communauté des Cités interculturelles, le programme a donné corps à une approche unique de l'inclusion interculturelle, qui comprend plusieurs outils analytiques et pratiques pour aider les parties prenantes locales aux différentes étapes de l'édification de sociétés réellement inclusives.

Le programme des Cités interculturelles se fonde sur quatre grands principes, qui contribuent ensemble à créer des communautés inclusives, diverses et bien vivantes :

1. **L'égalité réelle**, qui consiste à promouvoir l'égalité des droits et la non-discrimination, ce qui passe par des actions positives pour remédier aux inégalités. Elle suppose l'adaptation du cadre juridique et d'intervention des villes, de la gouvernance, des institutions et des services pour répondre aux besoins d'une population diversifiée.
2. La **valorisation de la diversité**, qui repose sur le constat que la diversité est une ressource et un aspect fondamental des communautés humaines et consiste à en exploiter les avantages au moyen de politiques et de stratégies spécifiques. Cette approche permet que la diversité des contributions participe à la trame du tissu culturel, économique et social de la ville. Elle façonne l'identité pluraliste de la cité autour d'une vision commune et de valeurs partagées.
3. **L'interaction significative**, qui insiste sur l'importance de créer des occasions et des espaces propices aux contacts, au dialogue et aux interactions positives entre les habitant·es de différents milieux. Elle favorise la confiance et le sentiment d'appartenance, qui sont essentiels à une société prospère.
4. La **citoyenneté et la participation actives**, qui consistent à faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte et que les personnes sans citoyenneté officielle aient également leur mot à dire dans l'organisation de la société locale. Le but recherché est que toute personne puisse participer au développement de la collectivité.

Le programme des ICC contribue à la réalisation des trois [objectifs de développement durable des Nations Unies](#) suivants : les objectifs 10 (Inégalités réduites), 11 (Villes et communautés durables) et 16 (Paix, justice et institutions efficaces). Par son action, il favorise la réduction des inégalités, le développement urbain durable et le développement de sociétés inclusives et pacifiques.

Ce rapport annuel présente des informations détaillées sur la mise en œuvre du programme des ICC et les activités réalisées au cours de l'année 2025.

En 2025, le rapport annuel du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe intitulé « Vers un Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe » met en évidence les grands défis actuels auxquels est confrontée la démocratie, notamment les bouleversements géopolitiques, la montée de l'autoritarisme, l'érosion des normes démocratiques, le recul de la confiance envers les institutions, la fracture numérique et l'ingérence étrangère accrue.

Le Nouveau pacte démocratique pour l'Europe constitue un processus politique stratégique visant à renouveler et à renforcer la démocratie en rétablissant la confiance dans les institutions publiques et en renouvelant les institutions démocratiques afin qu'elles soient en mesure de relever les défis actuels et futurs. Sa première phase, qui durera jusqu'en 2026, comprend de vastes consultations avec les États membres, les organes du Conseil de l'Europe, des réseaux et des parties prenantes afin de mobiliser la collectivité et d'établir de nouvelles collaborations. Tous les comités directeurs du Conseil de l'Europe revoient leurs mandats afin de participer formellement à l'orientation de ce pacte.

Dans ce contexte, les objectifs et les méthodologies du programme ICC font largement écho aux objectifs du pacte. En favorisant la participation démocratique, l'inclusion interculturelle et une gouvernance locale novatrice, le programme ICC soutient plusieurs priorités du Pacte, notamment le renforcement de la confiance, l'amélioration de la cohésion sociale et l'autonomisation des populations au niveau local. La solide expérience pratique du programme ainsi que ses outils visant à instaurer une gouvernance inclusive et fondée sur la confiance sont donc des atouts essentiels à mettre à profit dans le cadre des efforts d'ensemble déployés par le Conseil de l'Europe pour revitaliser la démocratie.



Composition



En 2025, le programme ICC a accueilli quatre nouveaux membres, portant le nombre total des membres à 173. Un de ces nouveaux membres a rejoint un réseau national existant : **Vila Nova de Gaia** au Portugal. Le programme s'est également étendu au-delà de l'Europe en accueillant **Gimpo** en République de Corée, la **préfecture de Shizuoka** au Japon et **Iztapalapa** au Mexique.

L'**effet positif de l'adhésion** au programme ICC est plus marqué qu'auparavant, en particulier pour les structures de réseau nationales et se trouve encore renforcé par un projet financé par l'UE en Finlande qui se fonde sur l'approche de l'inclusion interculturelle. Tout comme les années précédentes, l'augmentation continue du nombre d'adhérents est bien un signe positif, car elle démontre l'utilité du programme ICC pour les collectivités locales et régionales du monde entier et enrichit la base de connaissances ICC, qui gagne en diversité, avec davantage de bonnes pratiques à partager et de possibilités d'apprentissage entre pairs.

Services et instruments ICC

1. Diagnostic et profilage

Alors qu'un nombre croissant de villes adoptent l'approche de la gestion de la diversité interculturelle, il est essentiel qu'elles réfléchissent à leurs réalisations et à leurs problèmes. Cette réflexion sert de point de départ pour élaborer des stratégies interculturelles efficaces. Pour maintenir leur motivation et adapter leurs efforts, les villes doivent également évaluer leurs progrès au fil du temps et apprendre auprès de celles qui ont une expérience pratique dans certains domaines.

Le programme ICC fournit une méthodologie complète aux dirigeant-es et aux responsables municipaux, ainsi qu'une série d'outils d'analyse et d'évaluation, dont le plus important est l'Index des cités interculturelles (ICC). Les membres sont invités à remplir le questionnaire de l'Index ICC lorsqu'ils rejoignent le réseau et à reprendre périodiquement ce processus, soit tous les quatre ans environ ou lorsqu'une nouvelle stratégie interculturelle est prévue.

Le programme ICC encourage tous les membres à envisager de remplir le questionnaire afin de pouvoir améliorer leurs initiatives interculturelles et de partager des enseignements précieux avec les autres¹.

a. L'Index ICC



L'Index ICC, qui a été complété au moins une fois depuis 2009 par **129 villes dans 36 pays**, avec le soutien du programme ICC ou de projets dédiés, évalue la situation d'une ville dans les différents domaines de gouvernance/d'action publique qui favorisent l'inclusion interculturelle. Le questionnaire de l'Index sert à recueillir des informations sur les **contributions politiques**, c'est-à-dire les actions, les mesures et la

vision mises en œuvre par une ville pour respecter les principes fondamentaux du modèle de politique interculturelle.

Le questionnaire comporte **86 questions regroupées en 12 indicateurs, avec trois types différents de données**. Pour remplir le questionnaire, les membres doivent lancer un débat au sein de la collectivité territoriale sur ce que signifie l'intégration interculturelle dans la pratique, ce qui contribue à sensibiliser à la nécessité d'une action pluridisciplinaire avec toutes les directions et tous les services de la collectivité afin de réaliser le programme interculturel.

L'analyse des réponses est effectuée par le Conseil de l'Europe et présentée sous la forme d'un « **Rapport sur l'Index ICC** ». Ce rapport permet de repérer les forces et les faiblesses et de déterminer les domaines de gouvernance/d'action publique sur lesquels il conviendra de mettre l'accent par la suite. Il comprend également, pour chaque domaine d'action, des recommandations sur mesure et des exemples de bonnes pratiques d'autres membres.

En 2025, le programme ICC a produit des rapports d'Index pour les villes de **Ansan** (République de Corée), **Arandjelovac** (Serbie), **Cracovie** (Pologne), **Manlleu** (Espagne), **Montesilvano** (Italie), **Pontedera** (Italie), **Prijepolje** (Serbie), **Seine-Saint-Denis** (France), **Sjenica** (Serbie) et **Ténérife** (Espagne) ainsi que pour cinq districts de Chypre, à savoir **Famagusta**, **Larnaca**, **Limassol**, **Nicosie** et **Paphos** dans le cadre de l'ancien projet mené conjointement par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe à **Chypre**. Par ailleurs, un rapport d'Index sur la ville d'**Oulu** a été publié dans le cadre du projet conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe intitulé « **Construire une approche de l'intégration inclusive en Finlande** ». En 2025, **Oeiras** (Portugal) a rempli le questionnaire de l'Index ICC et le rapport correspondant devrait être publié en 2026.

Le programme ICC a également permis de réaliser six visites d'expert-es des ICC en 2025 : en avril à **Reggio d'Emilie** (Italie), en juillet à **Manlleu** (Espagne), en septembre à **Pontedera** (Italie) et **Asan** (République de Corée), en octobre à **Cracovie** et en décembre à **Oeiras**. Les visites d'expert-es ICC font

¹ Pour de plus amples informations sur l'Index des Cités interculturelles et sur le processus appliqué, veuillez consulter le site web dédié à l'adresse : <https://www.coe.int/fr/web/interculturalcities/about-the-index>

suite à la publication du rapport sur l'Index ICC d'une ville et permettent de réaliser un « diagnostic » approfondi des forces et des besoins de la ville en matière de politique et de gouvernance interculturelles, grâce à des réunions avec de nombreuses parties prenantes locales, publiques et privées, actives dans différents domaines liés à l'intégration interculturelle. À la fin de la visite, un rapport analytique intitulé « Profil interculturel » est publié. Ce rapport formule des recommandations ciblées qui servent de base au travail interculturel ultérieur de la ville.

Boîte à outils thématique

- Comment remplir le questionnaire de l'Index ?
 - [Guide méthodologique](#) (+ [version anglaise](#) + [version italienne](#) + [version espagnole](#))
 - [Tutoriel vidéo](#)
- [Résultats de l'Index par ville](#)
- [Profils interculturels](#)

b. Les graphiques des ICC et les « faits et chiffres »

L'Index ICC constitue un outil d'analyse comparée essentiel pour les villes membres. Il permet de faire une évaluation pertinente et complète de leurs stratégies et de leurs performances en matière d'intégration interculturelle.

Dans ce cadre, les [graphiques de l'Index](#) offrent une représentation graphique des scores de toutes les villes, avec le niveau de performance de chaque ville, les progrès réalisés au fil du temps et la comparaison avec d'autres villes grâce à des recherches filtrées par taille, par diversité démographique, par population, par pays et par domaine d'action publique. En outre, les graphiques ICC comparent les résultats obtenus par une ville selon « l'index interculturel élargi », qui comprend l'évaluation de l'index original (de base) ainsi que les nouvelles questions ajoutées en 2019.

Par ailleurs, la page [Faits et chiffres](#) donne un aperçu plus visuel et accessible des membres ICC et de leurs principales réalisations dans la mise en œuvre du modèle de politique d'intégration interculturelle. Elle présente des graphiques basés sur quelques indicateurs de l'Index des cités interculturelles, choisis parce qu'ils se prêtent bien à une vaste communication et qu'ils sont faciles à comprendre.

2. Conseils stratégiques, renforcement des capacités et innovation

a. Compétence interculturelle et stratégies interculturelles

Selon la définition du Conseil de l'Europe, la compétence interculturelle fait référence à « *l'ensemble des connaissances, des aptitudes, des mentalités et des comportements qui permettent aux personnes et aux organisations d'agir de manière adaptée sur le plan interculturel. Par conséquent, la compétence interculturelle n'est pas un concept unique, mais un large éventail de compétences qui, lorsqu'elles sont réunies, permettent de mener une action proactive pour garantir un environnement* ».

interculturel sain »². Cette définition ancrée dans le modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe souligne l'importance de développer ces compétences pour favoriser le dialogue, l'égalité et la diversité culturelle au sein de la société.

1. Symposium des cités interculturelles de 2025 à Ansan (République de Corée)

S'appuyant sur le concept fondamental de compétence interculturelle, le [Symposium sur les cités interculturelles 2025](#), qui s'est tenu à Ansan, a illustré la mise en application de ces principes à l'échelle d'une ville. Organisé du 17 au 19 septembre 2025 pour célébrer le 5^e anniversaire de l'adhésion d'Ansan au programme ICC, cet événement a rassemblé des représentant-es de municipalités coréennes, des organisations internationales et d'autres villes d'Asie sur le thème « *Une nouvelle vision pour les villes interculturelles : innovation, inclusion et construction commune de communautés* ».

Le symposium a servi de tribune pour rappeler les quatre principes essentiels de l'inclusion interculturelle — *diversité, égalité, interaction et participation* — qui constituent les fondements d'un développement urbain inclusif. Rita Marascalchi, Cheffe de l'unité inclusion interculturelle, a expliqué comment ces principes sont appliqués concrètement dans les politiques et initiatives locales au sein du réseau mondial des cités interculturelles. Reconnus comme des pionniers de l'intégration interculturelle en Asie, Lee Min-geun, maire d'Ansan et Yusuke Nakano, maire de Hamamatsu, ont présenté les expériences et les réalisations de leurs villes. Ils ont montré comment l'intégration de l'interculturalité dans la gouvernance locale permet de stimuler l'innovation, de renforcer la cohésion sociale et de faciliter une gestion positive de la diversité au sein de leurs communautés et à l'échelle nationale.



Parallèlement aux discussions, les participant-es ont visité le Centre d'aide aux résident-es étranger-es d'Ansan et le Centre multiculturel d'aide aux familles d'Ansan. Ils ont ainsi pu se faire une idée sur le terrain des mesures prises par la municipalité pour promouvoir l'inclusion culturelle. Ces visites soulignent le rôle important des politiques inclusives en tant que moteur du bien-être et de la prospérité de la communauté, ainsi que l'importance de favoriser des interactions significatives et de garantir l'égalité des chances pour les personnes nouvellement arrivées.

² Conseil de l'Europe, Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle – [Partie 1 – Principes clés du modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe](#), 2021.

Le symposium s'est conclu par un engagement partagé à faire progresser « *l'innovation, l'inclusion et le développement mutuel* » comme voie à suivre par la nouvelle génération des cités interculturelles.

2. Académies interinstitutions d'intégration des personnes migrantes et réfugiées

Le programme ICC ainsi que le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont uni leurs forces depuis 2023 pour proposer une série de formations destinées au personnel des collectivités locales de Pologne (2023-2024) et des pays baltes (2025-2026) qui abordent de nombreux aspects de l'intégration des personnes migrantes et des personnes réfugiées dans les villes.

L'Académie sert de modèle à des programmes similaires, ce qui montre le potentiel de la coopération internationale pour permettre aux collectivités locales de mieux relever les défis mondiaux en matière de migration afin de promouvoir les compétences interculturelles au niveau local.

3. La médiation interculturelle au service de l'inclusion : séminaire à Porto (Portugal)

Le 19 novembre 2025, la ville de Porto a accueilli un important séminaire, qui a mis en évidence le rôle crucial de la médiation interculturelle et de la prévention des conflits dans la construction de sociétés résilientes et inclusives. Réunissant plus de 180 participant·es, cet événement comprenait une présentation du programme ICC du Conseil de l'Europe, qui a souligné l'importance de la médiation interculturelle comme moteur de cohésion sociale et de vitalité démocratique.

Les participants·es ont discuté de l'importance de la médiation dans différents domaines, notamment les soins de santé, l'éducation et la communication. Des exemples tirés de l'expérience de Porto ont souligné la nécessité de renforcer le dialogue en utilisant les compétences et l'intelligence interculturelles. Le programme ICC



offre un cadre pratique pour inciter les villes à considérer la diversité non pas comme un défi à relever, mais comme une ressource au service de l'innovation et de la vitalité de la société. Le séminaire a été également l'occasion de présenter des exemples d'actions de médiation interculturelle des villes membres du Programme, parmi lesquelles Bradford. Après la présentation de Carlos Giménez Romero, Professeur d'anthropologie sociale à l'Université de Madrid, sur l'évolution de la médiation au 21^e siècle, les participant·es ont conclu que grâce à la médiation interculturelle, les villes sont plus accueillantes et connectées ainsi que mieux préparées à gérer les tensions de manière constructive, ce qui rend les collectivités locales plus fortes. La ville de Porto qui a rejoint le programme ICC en 2024

poursuit ces objectifs dans le cadre de l'élaboration active de ses politiques et de ses échanges internationaux.

Boîte à outils thématique

- [Test de citoyenneté interculturelle](#) – Pour les habitant-es et les fonctionnaires
- Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle : [Partie 1 – Principes clés du modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe \(+ version polonaise\)](#) | [Partie 2 – Concepts clés associés au modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe \(+ version polonaise\)](#)
- [Guide sur les compétences interculturelles](#) (en anglais + [version espagnole](#))
- [Guide pratique – Recommandations et ressources pour les écosystèmes interculturels](#) (en anglais + [version portugaise \(2023\)](#))
- [Repenser les politiques d'accueil dans une perspective interculturelle - Note d'orientation \(2022\)](#)
- Les compétences interculturelles appliquées au développement des projets de l'administration publique : [Guide](#) (en anglais + [version espagnole](#)) et [tutoriel vidéo](#) (sous-titres multilingues)

b. Communication, récits et médiation

Le programme ICC reconnaît l'importance de la communication, des récits et de la médiation pour faire progresser les politiques interculturelles, combattre les discours toxiques et renforcer la cohésion sociale. Les récits, définis comme un ensemble ou un système d'histoires liées entre elles qui sont articulées et affinées au fil du temps pour représenter une idée ou une croyance centrale³, peuvent modifier les perceptions et favoriser des environnements inclusifs. Les membres du programme ICC mettent en œuvre des stratégies proactives dans les politiques, les médias et les initiatives communautaires. En 2025, le programme a accordé la priorité à la participation active à des événements permettant de donner plus de poids à ces actions. La médiation complète ces efforts en favorisant l'émergence d'un consensus entre les divers groupes et en traduisant les récits en actions concrètes, instaurant la confiance, intégrées dans des cadres de communication stratégique comportant un diagnostic, des objectifs et une évaluation.

En 2025, le programme ICC a œuvré à l'élaboration d'outils destinés à lutter contre la désinformation au niveau local. Il a mené des recherches et un groupe de travail comprenant plusieurs membres du programme sera constitué au début de l'année 2026 afin d'élaborer une future note d'orientation.

1. Atelier sur les stratégies de communication interculturelle à Cracovie (Pologne)

Le 1^{er} octobre 2025, le programme ICC a organisé un atelier d'expert-es sur les stratégies de communication interculturelle au Centre multiculturel de Cracovie. Il a réuni des fonctionnaires de la

³ Conseil de l'Europe, Programme des Cités interculturelles, [Migration et intégration : Quels récits alternatifs fonctionnent et pourquoi ? - Note d'orientation](#) + [version anglaise](#) + [version polonaise](#) et [version espagnole](#)), 2021.

ville de Cracovie, issu-es de divers départements, notamment la communication sociale, la politique sociale, l'égalité et la santé, le dialogue, la consultation et l'engagement civique, ainsi que des représentant-es des unités de prévention de la police municipale et régionale, du centre municipal d'aide sociale municipal et de la garde municipale.



L'atelier visait à comprendre comment les récits façonnent les perceptions et les tensions sociales de la collectivité. Il a examiné le succès rencontré par les récits toxiques et populistes et s'est demandé comment construire des récits alternatifs dans un cadre interculturel. Les participant-es ont pris part à des discussions théoriques et à des exercices pratiques conçus pour mettre au point des campagnes de

communication interculturelle adaptées aux besoins spécifiques de Cracovie. L'objectif était de doter le personnel municipal de compétences en stratégies de communication axées sur le récit qui favoriseraient l'inclusion et la résilience tout en encourageant la collaboration entre l'administration publique, la police, les services sociaux et la société civile.

Boîte à outils thématique

- [Formation en ligne](#) sur les récits alternatifs et la communication inclusive
- [Guide sur la conception d'une stratégie de communication inclusive dans les villes interculturelles](#) (2023) (en anglais, + [version espagnole](#))/[Résumé du guide](#) (+ [version espagnole](#))
- [Communication inclusive - Note d'orientation](#), 2021.
- [Migration et intégration : Quels récits alternatifs fonctionnent et pourquoi ? - Note d'orientation](#) (+ [version polonaise](#) et [version espagnole](#)), 2021.
- [Affirmer le pouvoir du dialogue : Boîte à outils pour un dialogue anti-rumeurs - Note d'orientation](#) (+[version espagnole](#)), 2021.
- [10 critères pour la création de discours alternatifs positifs et efficaces en matière de diversité](#), 2019.

c. Initiatives en faveur des espaces urbains et du renforcement des communautés

Dans des villes culturellement diverses, les espaces urbains jouent un rôle essentiel de moteur de la cohésion sociale, du dialogue interculturel et de l'engagement des communautés. Une conception et une gestion bien pensées des espaces publics permettent de créer des environnements propices aux interactions significatives, aux échanges culturels et à la participation inclusive. Il est important de soutenir les initiatives en faveur du développement de quartiers vivants et accueillants afin de faire progresser l'intégration et de bâtir des communautés résilientes. Le programme ICC appuie ces efforts en participant au renforcement des capacités, en facilitant l'apprentissage entre pairs et en réalisant des projets axés sur la création d'espaces (« placemaking ») et l'autonomisation des communautés.

En 2025, il s'est employé à créer un lien entre la création d'espaces et les principes d'inclusion interculturelle dans les villes. Ces activités menées par des expert-es déboucheront, en 2026, sur la rédaction d'une note d'orientation politique fondée sur les initiatives de quatre membres du programme ICC.

1. *Placemaking Week Europe 2025 à Reggio d'Émilie (Italie)*

La création d'espaces publics (« Placemaking ») est une approche pratique visant à créer des collectivités saines et inclusives dans les villes du monde entier. Elle incite les gens à repenser et à réinventer collectivement les espaces publics, qui constituent le cœur de chaque collectivité, et facilite les modes d'utilisation créatifs en accordant une attention particulière aux identités physiques, culturelles et sociales qui définissent un lieu et soutiennent son évolution permanente.

La Placemaking Week Europe est un festival annuel qui rassemble **500 spécialistes du placemaking**, urbanistes, élu·es et responsables locaux de toute l'Europe et au-delà. En septembre 2025, le programme ICC a pris part à l'édition qui s'est tenue à Reggio d'Émilie (Italie). Il a apporté sa contribution à un atelier traitant des défis liés à la construction de quartiers inclusifs et culturellement divers pour tous. Cette séance a mis en lumière l'approche du Conseil de l'Europe en matière d'inclusion interculturelle, comme dimension essentielle de la planification urbaine, en insistant sur l'importance des processus de consultation qui permettent à des habitant·es de toutes origines de participer activement. Une attention particulière a été accordée à la responsabilité des collectivités locales dans l'écoute des membres des communautés qui ne parlent pas toujours la ou les langues officielles ou qui n'ont pas l'habitude de participer aux consultations publiques. L'atelier a également présenté les réalisations du réseau italien des cités interculturelles dans ce domaine, ainsi que les résultats d'une subvention interurbaine accordée par le Conseil de l'Europe et mise en œuvre par les villes de Reggio d'Émilie et de Modène.



2. *Visite d'étude à Wrocław (Pologne) : Faire progresser l'inclusion interculturelle dans les espaces urbains*

En mars 2025, 23 villes membres du programme ICC se sont réunies à Wrocław, en Pologne, à l'occasion d'une visite d'étude consacrée à l'amélioration des politiques d'inclusion interculturelle, qui était organisée en collaboration avec la municipalité de Wrocław et le Centre de développement social de Wrocław. Cette visite a permis aux représentant·es des villes d'observer des méthodes concrètes de promotion de la cohésion sociale dans le cadre de la planification urbaine inclusive et de l'engagement des communautés.

Au cours de sa visite, la délégation a observé la nouvelle stratégie de Wrocław articulée autour de trois piliers : beauté, sagesse et sécurité. Les principaux sites interculturels visités étaient le quartier des Quatre Confessions qui promeut le dialogue et la tolérance entre les communautés religieuses et le Passage du Dialogue, un espace urbain vivant dédié aux activités sociales et aux services pour les personnes migrantes et réfugiées. Ces expériences ont souligné l'engagement de Wrocław à créer des environnements accueillants qui favorisent l'interaction et l'intégration, notamment pour les personnes nouvellement arrivées, dont les réfugié·es ukrainiens.



La visite d'étude s'inscrit dans la continuité des actions précédentes menées dans le cadre de l'Académie pour l'intégration des personnes migrantes et des réfugiés dans les villes polonaises et de la formation anti-rumeurs. Ces initiatives témoignent des efforts de collaboration continus entrepris pour gérer l'impact social de la crise. Les responsables

locaux ont souligné que l'adhésion au réseau ICC est une précieuse source d'inspiration et d'expérience concrète pour resserrer les liens communautaires et promouvoir un développement urbain inclusif dans les villes membres du programme ICC.

Boîte à outils thématique

- [Un urbanisme vert pour les Cités interculturelles- Note d'orientation \(2022\)](#)
- [Les cités interculturelles et la création d'espaces publics - Programme des cités interculturelles](#)

d. Dialogue interreligieux

Dans l'Europe d'aujourd'hui, à la fois multiculturelle et multireligieuse, le programme ICC considère le dialogue interreligieux et la participation des acteurs confessionnels comme des leviers essentiels pour favoriser des interactions positives et bâtir des villes inclusives. Ces dimensions sont désormais indispensable à l'édification de sociétés solidaires, résilientes et durables sur le plan environnemental. Grâce à des partenariats clés associant les communautés religieuses et de conviction, les membres du programme ICC peuvent mieux comprendre les questions sociales et environnementales ayant un impact sur la vie quotidienne de leurs habitant·es et y apporter des réponses.

1. Coopérer avec les institutions religieuses pour améliorer la cohésion sociale et la participation civique

Le programme ICC a participé à la table ronde intitulée « Le rôle des institutions religieuses dans l'appartenance et l'engagement civique en Europe », qui s'est tenue le 2 juillet 2025 à Luxembourg. Coorganisé par le Réseau luxembourgeois de la Fondation Anna Lindh (ALF), Formation et Sensibilisation de Luxembourg (FSL) et KAICIID (Network for Dialogue), l'événement a réuni des autorités locales, des acteurs religieux et des organisations de la société civile afin d'examiner le rôle essentiel que jouent les institutions religieuses pour renforcer la cohésion sociale dans des sociétés culturellement diverses.



Au cours de la table ronde, le programme ICC a présenté son modèle d'inclusion interculturelle, mettant en avant des exemples concrets qui montrent comment les villes peuvent mobiliser les institutions religieuses pour en faire des partenaires de long terme dans la gouvernance locale et ainsi favoriser la compréhension mutuelle, la confiance et la participation civique active. Les

discussions ont souligné la nécessité d'une coopération structurée et multipartite, et ont réaffirmé la contribution significative des organisations confessionnelles en tant que cocréatrices de l'inclusion et de la résilience démocratique dans les sociétés contemporaines.

Le programme ICC a été également invité à s'exprimer à l'occasion de la 6e édition du Forum européen sur le dialogue politique organisé par le Centre international pour le dialogue de KAICIID sur le thème « La cohésion sociale dans le contexte du changement climatique - Favoriser une progression inclusive vers l'équité en Europe » qui s'est tenue en novembre 2025 à Genève (Suisse). L'événement s'est concentré sur les moyens par lesquels le dialogue interreligieux et interculturel peut contribuer à la cohésion sociale et à la justice climatique, en examinant aussi le rôle des autorités locales, du secteur privé, des jeunes ainsi que des mouvements pour la justice environnementale et sociale.

Boîte à outils thématique

- [Manuel « Valoriser les communautés religieuses en tant qu'acteurs clés de la cohésion sociale » \(2020\) \[+ version en arabe/version en italien\]](#)
- [Organiser des activités interculturelles et interreligieuses - Boîte à outils à l'usage des élus locaux \(2016\)](#)
- [S'engager avec des communautés religieuses et convictionnelles - Note d'orientation \(2015\)](#)

e. Désinformation

Comme le souligne le [Rapport du Secrétaire Général](#) du Conseil de l'Europe 2025 appelant à un Nouveau pacte démocratique pour l'Europe, la désinformation constitue une menace majeure pour les fondements de nos sociétés démocratiques, sapant la confiance dans les institutions publiques, l'intégrité électorale, le pluralisme et les droits fondamentaux. La sophistication et l'ampleur croissantes de la manipulation de l'information, souvent orchestrée par des acteurs hostiles et amplifiée par les plateformes numériques, érodent la capacité des citoyens et citoyennes à recevoir des informations fiables et à prendre des décisions éclairées. Dans ce contexte, le programme ICC s'engage à contribuer aux efforts visant à contrer la désinformation en organisant des ateliers dédiés et des activités de sensibilisation.

1. Semaine contre le discours de haine 2025

En juin 2025, le programme ICC a accueilli à Strasbourg une délégation de représentant·es de villes au Conseil de l'Europe à l'occasion de la Semaine contre le discours de haine. Deux séances de formation axées sur la désinformation au niveau local ont été organisées. Elles visaient à doter les participant·es d'outils concrets et de connaissances théoriques, dont la méthodologie anti-rumeurs, afin de les aider à lutter contre le discours de haine et à relever les défis que pose la diffusion de fausses informations au sein de communautés culturellement diverses.



La Semaine contre le discours de haine s'est déroulée du 17 au 25 juin 2025 pour marquer la Journée internationale de lutte contre le discours de haine (18 juin). L'objectif était de sensibiliser la population aux conséquences des rumeurs, des stéréotypes et des préjugés susceptibles de conduire au discours et aux crimes de haine. À travers divers ateliers et discussions sur le thème « Renforcer les mesures juridiques et non juridiques de lutte contre le discours de haine à travers une approche multipartite », l'initiative a encouragé l'échange entre pairs et la collaboration avec les parties prenantes locales qui s'efforcent de bâtir des sociétés plus inclusives et résilientes.

2. Le programme ICC soutient les villes polonaises dans leur lutte contre la désinformation

Dans le cadre des efforts soutenus du programme ICC pour renforcer la démocratie locale au moyen de l'inclusion, du dialogue et d'une citoyenneté éclairée, une nouvelle initiative de renforcement des capacités a été mise en œuvre par l'Académie sur l'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans les villes polonaises. Dans le prolongement de la réussite des sessions antérieures organisées dans les cités interculturelles de [Lublin](#) et [Wrocław](#), cette série de formations a aidé les municipalités polonaises à relever des défis sociaux et démocratiques majeurs.



Cracovie, Lublin, Poznan, Rzeszów et Varsovie.

Dans ce cadre, le programme ICC a organisé le 30 septembre 2025, en coopération avec l'Union des métropoles polonaises et la cité interculturelle de Cracovie, une formation d'une journée à la lutte contre la désinformation, qui s'est tenue dans le Centre multiculturel de la ville. L'événement a réuni des autorités municipales ainsi que des responsables de la communication sociale et des relations publiques de Białystok, Katowice,

La désinformation — information fausse ou manipulée diffusée délibérément pour induire en erreur, nuire ou provoquer — menace de plus en plus la gouvernance locale et la confiance des communautés, en ciblant souvent les groupes marginalisés. Face à ce problème, la formation combinait des informations théoriques, des travaux interactifs en groupes et des exercices pratiques afin de permettre aux participant·es de repérer les effets de la désinformation au niveau local, d'élaborer des mesures de prévention et d'intervention rapide et de renforcer la collaboration entre les villes.

Avant cet événement, les participant·es ont répondu à une enquête d'évaluation des besoins afin que la formation soit adaptée aux réalités des municipalités polonaises. L'atelier a donc servi à la fois de plateforme d'apprentissage et de coopération, en dotant les villes de stratégies de communication concrètes et en renforçant leurs capacités à préserver les processus démocratiques et la cohésion sociale.

Boîte à outils thématique

- [L'Escape Roomours : un jeu d'évasion en ligne pour les jeunes](#)
- [Diagnostic anti-rumeurs dans les centres éducatifs](#) (en anglais + [version espagnole](#))
- [Manuel anti-rumeurs](#) (+versions dans les langues suivantes : [arabe](#) ; [finnois](#) ; [italien](#) ; [japonais](#) ; [portugais](#) ; [polonais](#) ; [espagnol](#) ; [ukrainien](#))
- [Formation anti-rumeurs en ligne](#)
- [Affirmer le pouvoir du dialogue : Boîte à outils pour un dialogue anti-rumeurs](#) (+ [version polonaise](#) + [version espagnole](#))
- [Guide pas à pas pour la réalisation d'un diagnostic anti-rumeurs](#) (en anglais + [version en grec](#))
- [Guide « Les jeunes et les rumeurs : clés pour travailler sur les rumeurs avec les jeunes »](#) (en anglais + [version espagnole](#))

f. Citoyenneté et participation actives

Selon le modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe, la citoyenneté et la participation actives sont des facteurs qui permettent de bâtir avec succès des villes où l'égalité réelle est activement recherchée, où la diversité est considérée de manière positive et où une interaction significative entre des personnes et des groupes divers est mise en place. La citoyenneté et la

participation actives contribuent à garantir que personne n'est laissé de côté, que même celles et ceux qui ne bénéficient pas de la citoyenneté formelle ont leur mot à dire dans l'organisation de la société locale.

1. Dialogue sur l'inclusion des minorités

En février 2025, le Centre européen d'étude des questions des minorités ([European Centre for Minority Issues - ECMI](#)) a organisé une discussion fructueuse s'inscrivant dans le cadre de sa série de « [conversations avec des experts](#) ». Cette série comprend des entretiens vidéo entre des expert·es de premier plan spécialisés dans les droits des minorités et des chercheurs de l'ECMI, qui sont consacrés à des projets ou à des événements récents et apportent de précieux éclairages sur les droits des minorités, l'inclusion et la diversité. Dans le 18^e épisode, Robin Wilson, expert du programme ICC, a souligné le rôle crucial que jouent l'éducation, les espaces publics et la gouvernance dans la promotion de la compréhension interethnique. La discussion a mis en lumière les réalisations du programme ICC et a rendu plus pertinente encore son approche de l'inclusion interculturelle auprès des communautés minoritaires en Europe.

Robin Wilson a réaffirmé les principes fondamentaux du programme des cités interculturelles — égalité, diversité, interaction et participation — et a examiné de quelle manière les initiatives locales inspirées par cette approche peuvent contribuer à prévenir et à apaiser les conflits interethniques, ainsi qu'à promouvoir la déségrégation. Ce dialogue illustre de manière convaincante le lien étroit entre les politiques interculturelles et les droits des minorités dans la construction de sociétés européennes inclusives, fondées sur le respect mutuel et une participation civique active.

2. Festival Multitude de La Courneuve – Département de la Seine–Saint-Denis (France)

Le Festival Multitude qui se tient de manière bisannuelle en Seine–Saint-Denis est un événement culturel et citoyen qui célèbre la richesse de la diversité et l'interculturalité du territoire. L'édition de 2025 s'est tenue du 4 au 6 juillet dans le Parc Georges-Vallon à La Courneuve, qui s'est transformé pour l'occasion en un espace vivant accueillant des concerts, des expositions d'art, des ateliers et des débats publics. Au-delà de sa dimension festive, le festival vise à mettre en lumière des initiatives incarnant l'interculturalité en action, valorisant la richesse culturelle de la Seine-Saint-Denis et favorisant la cohésion sociale à travers les échanges culturels et la participation des communautés.

Le Pavillon Europe qui réunissait plus de 30 partenaires européens, dont le programme ICC, était au cœur de l'édition 2025 du festival. Les membres du programme ICC, se joignant à d'autres initiatives européennes telles que le projet « Écho de la diversité » (Sound of diversity) financé par le CERV et WELDI (Welcome and Empowerment for Local Dignified Integration - Accueil et autonomisation pour une intégration locale digne), ont participé activement aux débats et aux ateliers. Le 5 juillet, les membres ont pris part à des discussions clés sur la mise à profit de la diversité culturelle au service du développement local à travers l'utilisation du dialogue interculturel, la construction d'une identité locale commune ainsi que la lutte contre les préjugés et la désinformation. La participation du programme ICC a mis en lumière la façon dont l'interculturalité et une gouvernance locale inclusive peuvent consolider les liens sociaux et accroître la résilience des communautés. Le Festival Multitude

a ainsi offert une tribune importante au programme ICC lui permettant d'attirer l'attention sur son rôle dans la promotion de l'inclusion interculturelle et dans l'échange de bonnes pratiques à l'échelle européenne.

Boîte à outils thématique

- Note d'orientation « [Instaurer une participation publique significative dans les Cités interculturelles - Guide sur la méthode de l'enquête constructive](#) » (anglais uniquement)
- [Citoyenneté et participation dans la cité interculturelle – Document de travail](#) (en anglais uniquement)
- [La cité interculturelle pas à pas : édition révisée](#)
- Note d'orientation « [Stratégies de démocratie participative et délibérative pour la cité interculturelle](#) » (en anglais)

3. Apprentissage et soutien par les pairs

L'apprentissage par les pairs est l'un des piliers du développement du programme ICC. Il s'agit à la fois d'occasions pour les villes d'apprendre les unes des autres et pour le programme ICC d'expérimenter de nouvelles méthodologies au niveau local en testant des initiatives modestes avant de les développer pour en faire une approche politique globale.

a. Visites d'étude et échanges internationaux

1. Visites d'étude des fonctionnaires de la préfecture de Shizuoka dans les cités interculturelles australiennes

En mars 2025, des représentant-es de la Division des affaires multiculturelles de la préfecture de Shizuoka (Japon) ont effectué une [visite d'étude](#) dans les villes australiennes de Melton et Salisbury, toutes deux membres actives du réseau australien des Cités interculturelles. Cette visite avait pour objectif d'étudier les politiques et initiatives interculturelles concrètes mises en œuvre au niveau local, à l'appui de l'intérêt manifesté par Shizuoka de rejoindre le programme ICC.

La délégation a également échangé avec des représentant-es des gouvernements des États de Victoria et d'Australie méridionale, ce qui lui a permis de se faire une idée des dispositifs législatifs, notamment la loi sur le multiculturalisme de l'Australie méridionale adoptée en 2021 qui intègre de manière innovante l'interculturalité dans ses dispositions. Grâce à ces échanges, elle a mieux compris comment l'interculturalité



trouve une expression aux différents niveaux de gouvernance en Australie. Des réunions importantes

avec des expert-es reconnus, dont la Dr Glenda Ballantyne, coordinatrice du Réseau australien des Cités interculturelles ainsi qu'avec des enseignant-es des universités de Melbourne et d'Australie-Méridionale, ont apporté de précieux éclairages sur le multiculturalisme et l'inclusion interculturelle. La visite a été coordonnée par le professeur Keizo Yamawaki, expert ICC spécialisé dans les politiques d'intégration des personnes migrantes à la « School of Global Japanese Studies » de l'Université Meiji (Tokyo, Japon). Ses compétences dans le domaine de l'inclusion des personnes migrantes ont servi l'objectif stratégique de la visite d'étude.

Cette expérience a mis en évidence l'importance de la collaboration et de l'apprentissage transnationaux pour enrichir les compétences interculturelles et faire progresser la gouvernance inclusive. Les approches novatrices observées par la préfecture de Shizuoka en Australie sont une source d'inspiration prometteuse pour améliorer les politiques en faveur de l'inclusion des personnes migrantes sur son propre territoire.

b. Subventions interurbaines

Cette année, le programme de subventions interurbaines a été renouvelé afin d'encourager les villes membres à lancer des méthodologies et des projets innovants pour promouvoir l'égalité, l'avantage de la diversité, la participation et les interactions interculturelles significatives dans des sociétés plurielles. Le programme consistait à attribuer des subventions sur la base d'un appel à propositions lancé au début de l'année, qui mettait notamment l'accent sur la nécessité que les villes unissent leurs forces et présentent des propositions mobilisant plusieurs autorités locales, d'un même pays ou de pays différents en vue de permettre l'apprentissage par les pairs et la coopération nationale ou transfrontalière entre collectivités locales. En 2025, sept villes ont reçu des subventions interurbaines dans le cadre de trois projets différents.

1. *Projet « Villes de réciprocité » à Lublin (Pologne), Loutsk et Pavlohrad (Ukraine)*

Le projet « Villes de réciprocité » mis en œuvre par la **Direction de la culture du conseil municipal de la ville de Loutsk** (Ukraine) en partenariat avec les cités interculturelles de **Lublin** (Pologne) et **Pavlohrad** (Ukraine) vise à renforcer la cohésion sociale et l'inclusion dans les communautés ukrainiennes qui accueillent des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et divers groupes ethniques, culturels, religieux et sociaux. Le projet a soutenu les initiatives locales axées sur le dialogue interculturel, l'éducation inclusive et l'engagement culturel des nouveaux habitant-es afin de promouvoir des communautés inclusives et résilientes malgré les transformations sociales en cours.



Organisée le 30 juin 2025 à Loutsk, la conférence d'ouverture du projet a réuni diverses parties prenantes, notamment des représentant-es de Pavlohrad et Lublin, d'autres membres ukrainiens du réseau des Cités interculturelles (ICC) et des

représentant-es d'organisations de la société civile, en particulier des groupes minoritaires nationaux.

Depuis sa création, le projet a organisé des activités pédagogiques, des tables rondes, des sessions de formation et un Forum interculturel ayant pour vocation de concevoir des politiques interculturelles et de mettre en place des plateformes de dialogue intersectoriel entre les communautés. Des feuilles de route pour l'intégration interculturelle ont été créées à l'intention des villes participantes, Loutsk servant de modèle de développement interculturel durable. Les activités prévues comprenaient la formation des fonctionnaires aux compétences en matière de soutien psychologique et émotionnel ainsi qu'à la médiation. Une visite d'étude à Lublin a été également organisée afin d'accroître les échanges de connaissances et la coopération transnationale.

Le 12 septembre 2025, Loutsk a accueilli le Forum interculturel « Villes de réciprocité : le dialogue interculturel, voie vers l'unité », qui a réuni des représentant-es politiques des villes ukrainiennes, des membres de la Verkhovna Rada, de la région de Volyn et du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme, ainsi que le consul général de



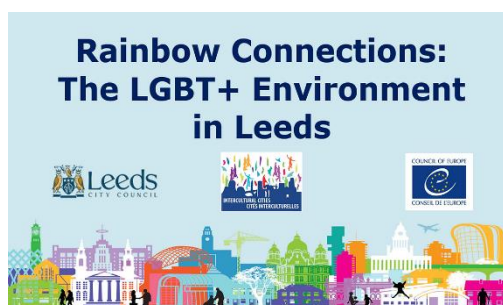
Pologne à Loutsk et des représentant-es de la ville de Lublin en Pologne. Des représentant-es du Conseil de l'Europe au Forum ont rappelé que le président Volodymyr Zelensky s'est rendu précédemment en visite officielle à Strasbourg en 2025 et ont réaffirmé le soutien constant de l'Organisation à l'Ukraine. Le programme ICC a également évoqué la solidarité de ses membres envers les villes ukrainiennes et souligné le rôle décisif de l'inclusion et du dialogue pour garantir une reconstruction et un rétablissement durables.

Tout au long de la mise en œuvre du projet, une coopération systématique et constructive a été maintenue avec les collectivités locales ainsi qu'avec les représentant-es des pouvoirs régionaux des villes participant au projet. Les activités du projet ont concerné environ 1 045 personnes (745 participant-es au projet et près de 300 visiteurs de tous âges et origines ayant pris part au festival en plein air « Palettes de cultures »).

Grâce à la participation des villes du réseau ukrainien ICC, le projet a servi de tribune aux échanges entre les municipalités. Les autorités publiques ont apprécié l'utilité de cet outil pour échanger leurs expériences et coordonner les actions dans le domaine de la politique interculturelle. Elles ont souligné que le Forum, ainsi que l'ensemble du projet, ouvre la voie à de nouvelles avancées de la politique interculturelle en Ukraine et à l'intégration de villes ukrainiennes dans le réseau mondial ICC. L'ensemble des outils mis au point, des matériels pédagogiques et les mécanismes de partenariat ont été intégrés dans les travaux en cours menés par les structures concernées et seront utilisés pour continuer à progresser vers les objectifs du projet.

2. *Projet « Réseau arc-en-ciel » à Leeds (Royaume-Uni) et Oeiras (Portugal)*

Le projet « Réseau arc en ciel, qui mobilise les réseaux de personnel municipal LGBT+ comme ressource pour renforcer les dialogues interculturels sur les questions LGBT+ dans les communes », a concerné les municipalités de Oeiras (Portugal) et de Leeds (Royaume-Uni).



En s'inspirant des bonnes pratiques actuelles du programme ICC, les parties prenantes du projet avaient pour objectif de contribuer à une meilleure compréhension globale des questions relatives aux LGBT+ au sein des équipes municipales de Leeds et d' Oeiras, afin de développer un environnement inclusif, sensibilisé à la question et positif, reflet de la diversité des communautés administrées.

Les participant·es de ces deux villes ont reconnu l'importance d'intégrer des éléments interactifs et de donner voix aux expériences vécues dans les sessions de formation. Les discussions ont également mis en évidence le fossé entre la législation progressiste et les réalités de la vie quotidienne, reconnaissant que les garde-fous juridiques ne se traduisent pas toujours par la sécurité, l'acceptation ou la dignité pour les personnes LGBT+.

La comparaison entre le Portugal et le Royaume-Uni a confirmé que, quel que soit le niveau de protection des droits prévu par la loi, il ne suffit pas à garantir l'égalité dans la pratique. Les défis sociaux, culturels et institutionnels continuent d'entraver la mise en œuvre effective des normes juridiques en matière d'inclusion et de protection.

La maîtrise du cadre normatif permet de comprendre et d'appliquer correctement la législation ainsi que les recommandations internationales, en garantissant ainsi la reconnaissance des droits. L'esprit critique est nécessaire pour repérer les préjugés institutionnels et les obstacles structurels qui limitent l'efficacité de ces droits. Les compétences relationnelles sont essentielles pour créer des environnements sûrs, inclusifs et valorisants, favorisant l'écoute active, une communication empathique et l'acceptation. Pour transformer les droits inscrits dans la loi en expériences concrètes de l'appartenance, de la sécurité et de l'équité, il est nécessaire d'intégrer ces compétences à tous les niveaux institutionnels, en les associant à des politiques publiques inclusives, à une formation continue et à une surveillance efficace des pratiques discriminatoires. Seule cette approche peut faire en sorte que les droits des personnes LGBT+ dépassent le cadre normatif et deviennent une égalité concrète.

Parmi les principaux résultats du projet, citons les suivants :

- Des échanges instructifs et qualitatifs entre le personnel municipal LGBT+ et l'ensemble des employés et autres agents municipaux dans chaque ville, permettant d'avoir une compréhension approfondie des questions touchant les LGBT+ et de leurs expériences vécues dans différents contextes nationaux ;
- La possibilité d'examiner comment la méthodologie interculturelle du programme ICC peut être mobilisée pour sensibiliser aux questions LGBT+, dans le cadre de sessions de formation

formelles et informelles, en s'appuyant sur les réseaux de personnel et les expériences vécues ;

- L'occasion de faire participer les membres des réseaux de personnel municipal LGBT+ à des activités internationales ;
- Une visite d'étude de Leeds à Oeiras, qui a apporté de précieux éclairages aux deux partenaires et qui servira de levier pour améliorer les activités interculturelles dans chaque municipalité ;
- Un Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle, ressource bilingue pouvant être utilisée par des organisations publiques comme privées. Ce manuel rassemble divers modèles, outils pédagogiques et méthodologies pouvant être mis en œuvre séparément ou en les combinant, selon les besoins et le niveau de maturité de chaque organisation. En mettant l'accent sur les compétences interculturelles plutôt que sur la seule communication d'informations, il permet aux utilisateurs de promouvoir l'inclusion dans des environnements institutionnels caractérisés par la diversité, quels que soient les contextes sociaux, politiques, juridiques ou culturels. Cette approche garantit que le manuel constitue une ressource durable, adaptable et transférable offrant une réelle valeur ajoutée aux membres du programme ICC et à d'autres publics.

3. *Projet « Cartographier la diversité culturelle » à Reggio d'Émilie et Modène (Italie)*

Le projet « Cartographier la diversité culturelle » a concerné les municipalités de **Reggio d'Émilie** et de **Modène** (Italie). L'objectif était de recenser les « lieux de diversité » (espaces matériels et sociaux capables de favoriser la coprésence, l'interaction et la valorisation de personnes issues d'horizons culturels différents) en créant des cartes numériques et interactives de ces deux territoires.

Les actions mises en place par le projet ont été les suivantes :

1. Élaboration d'un plan de recherche et de sa méthodologie de mise en œuvre (indispensable au processus de collecte de données) ;
2. Création des cartes ;
3. Organisation d'actions de communication publiques, notamment dans le cadre du festival Placemaking Week à Reggio d'Émilie ;
4. Création et publication d'un manuel numérique destiné à accompagner toutes les régions intéressées par l'élaboration de cartes de ce type, afin de les aider à faire face à leur diversité interne et de s'efforcer de la mettre à profit pour transformer les différences en possibilités éducatives, économiques, sociales et culturelles.

Produites à l'aide du logiciel SIG (système d'information géographique) ArcGIS — une plateforme d'analyse et de visualisation de données spatiales — les cartes étaient axées sur des éléments spécifiques du paysage urbain considérés comme représentatifs de la diversité culturelle des deux villes. La ville de Reggio d'Émilie a choisi de se concentrer sur l'identification des différents lieux de culte ainsi que sur les commerces appartenant à des citoyens et citoyennes d'origine internationale,

alors que Modène a décidé de donner de la visibilité aux divers cours enseignant les principales langues parlées par les diasporas.

Les résultats de ce projet pilote ont montré que les lieux de diversité sont en réalité des espaces très dynamiques, animés par la participation active de personnes d’horizons culturels différents. La cartographie a ainsi été conçue pour comprendre le « sens de chaque lieu » à travers les récits et les expériences que les habitant·es acquièrent dans les espaces urbains et à leur contact. En faisant mieux connaître les ressources matérielles, mais aussi les ressources symboliques, relationnelles et narratives qui façonnent la vie d’une communauté, la cartographie a servi d’outil pour comprendre de quelle manière la diversité culturelle se manifeste, se raconte et évolue dans les villes contemporaines. Elle a également permis d’analyser « l’avantage de la diversité » que chaque lieu peut générer par lui-même, mais aussi à travers ses interactions avec d’autres lieux d’un même quartier.

4. Coopération avec d’autres organisations internationales

Les efforts de collaboration entre les organisations internationales et les réseaux de villes sont essentiels pour avancer sur la voie de politiques d’inclusion interculturelle efficaces et durables. La coopération favorise le partage de l’expertise, l’apprentissage entre pairs et l’innovation au-delà des frontières, en aidant les collectivités locales à élaborer des stratégies plus globales et adaptées aux circonstances. En mettant en commun leurs ressources et leurs connaissances, les différentes parties prenantes sont mieux préparées à relever des défis tels que la migration, la discrimination, la cohésion sociale ou encore la résilience face à la désinformation. Les partenariats internationaux jouent ainsi un rôle essentiel en aidant les villes à bâtir des sociétés inclusives, respectueuses de la diversité et favorisant la participation de toutes et tous sur un pied d’égalité.

a. Collaboration du programme ICC avec des partenaires internationaux

1. Académie pour l’intégration des personnes migrantes et des réfugiés dans les pays baltes

L’Académie pour l’intégration des personnes migrantes et des réfugiés dans les pays baltes est une initiative conjointe du programme des Cités interculturelles, du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l’homme (BIDDH) de l’OSCE et de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ensemble, ces institutions ont pour objectif de doter les responsables locaux des compétences, des outils et du soutien des pairs nécessaires pour élaborer des stratégies d’intégration inclusives.

Cette Académie lancée à Riga, en Lettonie, le 12 mars 2025 a pour but de renforcer les capacités des administrations municipales en Estonie, en Lettonie et en Lituanie afin d’accueillir et de soutenir concrètement les personnes nouvellement arrivées. Pendant une durée de 18 mois, l’initiative dotera

les acteurs locaux des compétences fondamentales nécessaires pour relever les divers défis liés à l'intégration des migrant-es et des réfugié-es, tout en encourageant la coopération transnationale entre les villes participantes.

S'appuyant sur le succès [du projet pilote mené dans les villes polonaises en 2023-2024](#),

l'Académie dans les États baltes mettra fortement l'accent sur la formation pratique et l'apprentissage entre pairs. Au cours des prochains mois, les participant-es prendront part à des activités couvrant un large

éventail de priorités, notamment le renforcement des compétences interculturelles, la création de partenariats, la lutte contre la désinformation, la prise en compte des besoins particuliers de certains groupes de réfugié-es et la prévention de la violence fondée sur le genre, l'objectif ultime étant de créer des communautés résilientes et inclusives.



En novembre 2025, une session de formation de l'Académie sur l'intégration dans les pays baltes organisée à Riga a rassemblé plus de 30 participant-es originaires de villes d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie venus renforcer leurs compétences dans le domaine des stratégies anti-rumeurs et des compétences interculturelles. Ces sessions, coorganisées par le programme ICC et le HCR portaient sur les stratégies de communication interculturelle, le règlement des conflits et les approches prenant en compte les besoins de protection ainsi que la méthodologie et l'utilisation des stratégies anti-rumeurs pour combattre les stéréotypes et la discrimination à travers l'engagement à long terme des communautés.

2. Forum international sur les réseaux de villes pour une société cohésive

Le 28^e Forum international sur l'accueil et l'intégration des ressortissant-es étrangers, coorganisé par le ministère japonais des Affaires étrangères (MOFA) et l'Organisation internationale pour les



migrations (OIM), s'est tenu le 13 février 2025 à Tokyo et en ligne. Sur le thème « Partenariats locaux et internationaux entre municipalités en vue de favoriser l'intégration et l'inclusion des ressortissant-es étrangers dans la société », le forum a réuni plus de 250 participant-es, notamment des parties prenantes locales et nationales, des expert-es, des acteurs de la société civile et des responsables municipaux.

Il a souligné l'importance du Conseil des municipalités japonaises qui compte une importante population étrangère et il a pris acte de la participation croissante de régions telles que la préfecture de Shizuoka dans les réseaux internationaux de villes. Les présentations effectuées portaient sur des outils précieux tels que l'Index ICC et l'Indicateur de gouvernance des migrations de l'OIM. Le forum a également mis l'accent sur l'importance de la transparence dans la communication relative à l'engagement constant du Japon en faveur de la cohésion interculturelle, en particulier dans le contexte mondial actuel marqué par la montée des sentiments d'hostilité envers les personnes immigrées.

Du point de vue du programme ICC, l'événement a montré le rôle essentiel joué par les réseaux internationaux et nationaux dans l'aide apportée aux municipalités pour qu'elles élaborent des cadres de gouvernance inclusifs et des stratégies d'intégration interculturelle. Les représentant·es des villes d'Ansan (République de Corée) et de Hamamatsu (Japon), toutes deux membres du programme ICC, ont partagé leurs expériences, soulignant l'intérêt du programme pour faciliter le partage des connaissances, promouvoir les bonnes pratiques et renforcer les politiques interculturelles à différentes étapes du processus d'intégration.

Dans l'ensemble, le forum a montré comment la collaboration entre les réseaux de villes locaux et internationaux contribue à l'innovation, à la citoyenneté active et à l'inclusion durable — des principes qui sont au cœur de l'approche du programme ICC en matière de création de communautés accueillantes et résilientes.

3. Contributions du programme ICC à la réunion de l'OSCE sur la dimension humaine

L'approche du Conseil de l'Europe en matière d'inclusion interculturelle a figuré en bonne place dans le programme de la troisième Réunion supplémentaire de l'OSCE sur la dimension humaine, qui s'est tenue à Vienne (Autriche) en juin 2025. Le Programme des Cités interculturelles (ICC) a présenté son modèle d'inclusion interculturelle à un large public international réuni en séance plénière. L'accent a été mis sur le renforcement de la confiance et de la résilience au niveau local grâce à une gouvernance inclusive et multiniveaux ainsi que sur la nécessité de s'attaquer aux inégalités structurelles et à la discrimination.



Le programme ICC a également organisé un événement en marge de la réunion sur le thème « L'approche du Conseil de l'Europe en matière d'inclusion interculturelle : libérer le pouvoir de la diversité pour bâtir des sociétés cohésives », qui a permis de comprendre concrètement comment promouvoir une gouvernance inclusive aux niveaux local, national et international. Des expert·es tels que Karoline Fernandez de la Hoz (Espagne), Peter Kariuki (Finlande) et Robin Wilson (Royaume-Uni) ont partagé leurs expériences et leurs points de vue sur la construction de communautés cohésives et résilientes par le biais de politiques interculturelles.

b. Élaborer de nouveaux partenariats

En 2025, le programme a également cherché à élargir son réseau de partenaires en établissant ou en renforçant ses collaborations avec diverses organisations internationales et régionales, en participant au lancement du réseau informel des villes par le KAICIID. Parmi ces partenariats figurent la [Coalition européenne des villes contre le racisme \(ECCAR\)](#), qui fait partie de la [Coalition internationale des villes inclusives et durables \(ICCAR\) de l'UNESCO](#) ; le [Réseau des associations d'autorités locales d'Europe du Sud-Est \(NALAS\)](#) ; le [Réseau des villes et îles frontières](#) ; l'[Association européenne pour la démocratie locale \(ALDA\)](#) et l'[IDEMA](#), un cabinet de conseil en innovation. Ces partenariats pourraient renforcer l'effet du programme, favoriser l'apprentissage entre pairs et promouvoir l'échange de bonnes pratiques en matière de développement urbain durable, d'inclusion et de relations interculturelles. L'objectif est également de s'appuyer sur l'expérience partagée et de tisser des liens de coopération durables afin de faire progresser l'inclusion dans différents domaines d'action.

La collaboration avec le [KAICIID](#) (Centre international pour le dialogue) s'est intensifiée grâce à la participation active du programme ICC à deux événements : la table ronde sur « Le rôle des institutions religieuses dans l'appartenance et l'engagement civique en Europe », organisée en juillet à Luxembourg et le 6^e Forum européen sur le dialogue politique qui s'est tenu à Genève en novembre 2025.

Après la publication des résultats du MIPEX (Index des politiques d'intégration des personnes migrantes) pour 2025, le programme ICC a renforcé sa collaboration avec [le MPG - Groupe sur les politiques de migration](#) en participant en tant qu'intervenant à l'événement « Feuille de route pour une politique inclusive dans l'UE » en septembre 2025. La collaboration avec MPG s'est poursuivie tout au long de l'année par l'intermédiaire de l'ADI-INT.

En 2025, le programme ICC a eu l'occasion de collaborer avec le secteur privé, notamment la [Fondation Ernest Lluch](#) en contribuant au dialogue public : « Politiques publiques et pratiques en matière de gestion de la coexistence dans une métropole marquée par la diversité » organisé en octobre à Barcelone.

Les réseaux nationaux/régionaux ICC

Le programme ICC vise avant tout à renforcer les capacités des autorités à développer et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies interculturelles au niveau local de manière durable et organique. Les réseaux nationaux servent de multiplicateurs, de facilitateurs et de dépositaires de savoir-faire au niveau national. Ils contribuent également à la diffusion et au développement de l'approche de l'inclusion interculturelle par la coopération entre pairs et la mise en œuvre de projets.

La coordination structurée des réseaux nationaux est bien établie en Australie, en Italie, au Portugal, en Espagne, au Québec et en Ukraine. Les réseaux italien, portugais et espagnol sont également partenaires de plusieurs projets financés par la Commission européenne pour promouvoir les principes de l'intégration interculturelle.

En 2025, le programme ICC a accordé des subventions annuelles aux **réseaux espagnol, italien et portugais** pour la réalisation de certains projets visant à promouvoir l'inclusion interculturelle dans les villes.

1. Australie – ICANN

Le réseau national australien des cités interculturelles (ICANN), créé en 2022, comprend trois membres ([Ballarat](#), [Salisbury](#) et [Melton](#)), tous pleinement intégrés dans le réseau international. Au cours de l'année écoulée, les actions se sont concentrées sur quatre domaines principaux : recrutement et développement du réseau, sensibilisation, soutien à une ville membre dans un contexte de crise et échanges internationaux.

Fort du succès de la série de webinaires sur les pratiques interculturelles organisée l'an dernier en collaboration avec des villes du réseau international, l'ICANN a poursuivi sa coopération avec les collectivités locales.

Parallèlement à ses actions de recrutement, le réseau a déployé des efforts importants pour sensibiliser la population à l'approche interculturelle. En Australie, l'obstacle principal n'est pas lié à la résistance à l'interculturalité, mais plutôt à un manque de connaissance de ce concept. Les villes membres ont joué un rôle important d'ambassadrices, influençant la réflexion sur les politiques de diversité au sein des collectivités locales, notamment par l'intermédiaire des associations municipales. Par ailleurs, les coordinateurs et coordinatrices ont engagé le dialogue avec des universitaires influents, en lien avec des ministres fédéraux et des États ainsi qu'avec de hauts fonctionnaires. Le réseau collabore également avec la Fondation iGen en vue de créer une nouvelle entité, l'Australian Intercultural Collaboration, destinée à favoriser la constitution de réseaux réunissant des villes, des décideurs et décideuses politiques et des chercheur·euses.

Le réseau s'est également mobilisé pour soutenir l'une de ses villes membres confrontée à une tragédie, à la suite du meurtre de deux jeunes soudanais à Melton. L'ICANN a soutenu ces travaux en aidant les responsables des actions interculturelles de Melton — confrontés à des difficultés liées à de récentes compressions de personnel — par le partage de bonnes pratiques, l'appui aux activités de communication avec les responsables des communautés touchés et l'étude de la possibilité d'engager un projet de recherche visant à appuyer des initiatives à plus long terme.

Enfin, le réseau a accueilli une délégation de la préfecture de Shizuoka (Japon), qui a rejoint récemment le réseau ICC, effectuant une visite d'étude en Australie afin de mieux connaître l'approche des Cités interculturelles. La collaboration réciproque a permis au réseau de participer au symposium international organisé à l'occasion du lancement du Mois interculturel dans la préfecture de Shizuoka.

L'ICANN a également renforcé ses liens avec le réseau marocain des Cités interculturelles lors d'une visite effectuée durant l'été. Il a ainsi eu l'occasion de s'intéresser de près au contexte marocain de l'interculturalité, qui diffère sensiblement de l'expérience australienne.

2. Italie - Città del dialogo (RCD)

À travers ses villes, le réseau italien des Cités interculturelles a continué à associer la population, en particulier les jeunes, à des initiatives interculturelles visant à développer et à promouvoir les valeurs et les comportements d'inclusion interculturelle et à lutter contre les discriminations. Il a accordé une attention particulière à l'élaboration de plans locaux d'anti-discrimination. Six de ses villes travaillent actuellement à la préparation de ces plans et d'autres sont susceptibles d'être intéressées. Ce thème a été abordé lors de la réunion annuelle, mais aussi dans le cadre de webinaires en ligne et de réunions bilatérales avec les villes, ainsi qu'avec des institutions nationales (UNAR).



La réunion annuelle du RCD s'est tenue à Ravenne les 22 et 23 octobre 2025. Elle a réuni des représentant-es de villes et de régions italiennes, de l'Université de Modène et de Reggio d'Émilie (UNIMORE) et de l'Office national italien de lutte contre la discrimination raciale (UNAR) dans le but d'examiner les activités menées par le réseau en 2025 et d'échanger des idées sur les moyens d'élaborer des plans locaux de lutte contre les discriminations adaptés aux besoins particuliers de chaque ville. Les discussions ont porté essentiellement sur des actions municipales concrètes pour lutter contre les discriminations et induire un changement systémique s'inscrivant dans un contexte interculturel. La réunion a été consacrée à la fois à des connaissances théoriques et à des exercices pratiques afin d'aider les participant-es à élaborer des stratégies locales efficaces d'anti-discrimination. Elle s'est conclue par une présentation des outils et ressources mis à disposition par le programme ICC et d'autres initiatives destinées à soutenir les villes dans la mise en œuvre de politiques inclusives et non discriminatoires. L'événement a mis en lumière l'intérêt porté par le réseau à la promotion de l'inclusion interculturelle à travers l'apprentissage collaboratif et le partage de connaissances.

En 2025, deux villes ont bénéficié d'un soutien à la rédaction du rapport sur l'Index : les municipalités de Montesilvano et de Pontedera. L'ICEI a apporté une assistance technique à deux administrations publiques qui ont rempli le questionnaire de l'Index avec succès. Une visite d'experts du programme ICC a été également organisée à Pontedera.

En 2025, le réseau italien a poursuivi les travaux engagés dans le cadre de projets, notamment :

- Le **projet annuel du réseau italien des Cités interculturelles**, financé par le programme ICC, a permis aux villes membres de renforcer leur participation en leur offrant des occasions de discussions en présentiel ou en ligne. La subvention a soutenu l'organisation de la réunion annuelle du RCD, de discussions bilatérales avec les villes du réseau et de deux webinaires thématiques portant sur « le processus d'élaboration des stratégies interculturelles locales : étapes, risques et propositions » et « le rôle des services locaux anti-discriminations et des données : bonnes pratiques et éléments critiques ».
- Le projet **CITIES - Cities Initiative Towards Inclusive and Equitable Societies**, qui a démarré le 21 mars 2024 pour une durée de deux ans, est piloté par l'ICEI avec la collaboration de la ville

de Reggio d'Émilie comme cheffe de file. Il établit des partenariats avec des municipalités, des universités et des organisations de la société civile (OSC) en Italie et en Europe. Ce projet aide les villes à élaborer des plans de lutte contre la discrimination, à améliorer les services de prévention et d'anti-discrimination et il comprend un volet axé sur la collecte de données. En 2025, les activités ont consisté en une formation du personnel municipal et des membres des OSC, une visite d'étude à Strasbourg, des travaux de recherche sur la détection de la discrimination directe et indirecte ainsi que la mise au point d'un nouvel outil de collecte et d'analyse des données sur la discrimination. Enfin, en novembre, le réseau a lancé une campagne de communication d'une durée de trois mois afin de promouvoir le projet.

- Le projet ***EPIC_IDEA Favoriser la participation de la jeunesse au sein d'une société inclusive et plurielle***, dirigé par l'ICEI, a débuté en septembre 2024 et se déroulera sur deux ans. Il s'agit d'un partenariat transnational d'organisations de la société civile présentes en Italie, en Espagne, au Portugal et en Hongrie. Son objectif principal est de renforcer la participation démocratique chez les jeunes en les associant à des initiatives venant de la base en faveur de sociétés inclusives et plurielles. Les activités comprennent des études sur les points de vue des jeunes, l'organisation d'événements nationaux à destination des animateurs socio-éducatifs, des camps de jeunes, des travaux sur la stratégie anti-rumeurs ainsi que le renforcement des communautés de pratiques entre les animateurs de jeunesse et les activités concernées.
- Le projet ***#ARTE – Anti-Rumours, Teatro ed Educazione*** démarré en février 2025 se poursuivra jusqu'en juin 2026. Il s'adresse aux centres de jeunes des quartiers de Milan afin de prévenir et de combattre les discriminations fondées sur le genre, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la religion et le handicap. Il donne à près de 250 jeunes et 30 animateurs socioculturels des moyens d'action par le biais de programmes de formation et d'une communauté de pratiques axée sur les techniques anti-rumeurs et la promotion d'interactions sociales positives. Le projet vise à renforcer la cohésion sociale en sensibilisant davantage les jeunes générations et en faisant évoluer leurs mentalités.
- Le projet ***STAND – Renforcer la mobilisation des villes en faveur de nouveaux récits sur la diversité***, qui a démarré en janvier 2025 pour une durée de deux ans, concerne 15 villes du réseau ICC en Espagne, en Italie, en Pologne et au Portugal. Ce projet est consacré à la transformation des récits, en s'attaquant à la polarisation sociale à travers l'analyse des récits existants au niveau local et la cocréation de récits alternatifs qui promeuvent la diversité et l'inclusion. Les activités menées en 2025 comportaient une phase de diagnostic visant à recueillir les expériences, les perceptions et les préoccupations des acteurs engagés dans les activités locales en lien avec la diversité ou concernés par les récits existants, des sessions de formation, ainsi que la cocréation de récits locaux au sein de groupes de travail comportant plusieurs parties prenantes.
- Le projet ***PAMI – Plan antidiscrimination pour la ville de Milan***, aide la ville à élaborer ses politiques locales d'anti-discrimination. En 2025, la ville a organisé plusieurs événements visant à renforcer la sensibilisation, a adopté le document politique de lutte contre la discrimination et a mis en place un bureau de signalement des cas de discrimination. Le projet

a poursuivi ses démarches préparatoires pour la création d'un réseau d'organisations/d'entités formelles et informelles en mesure de coopérer avec la municipalité et de bénéficier d'un renforcement des capacités dans le cadre de leur politique anti-discriminations.

- Le projet ***D.R.O.M – Diritti, Riconoscimento, Opportunità e Memoria***, financé par l'UNAR et coordonné par l'ICEI en partenariat avec la municipalité de Milan, lutte contre l'antitsiganisme et promeut la culture rom dans les municipalités italiennes. Ses principales activités sont notamment la création d'un groupe de travail sur l'inclusion des Roms et l'organisation d'événements culturels destinés à renforcer la visibilité et la sensibilisation au patrimoine rom, en contribuant ainsi à la construction de communautés locales pluralistes.

3. Portugal - Rede portuguesa cidades interculturais (RPCI)



En 2025, la ville de **Vila Nova de Gaia** a rejoint le réseau portugais, portant à 19 le nombre de villes membres de ce réseau.

La ville d'Oeiras a bénéficié d'un soutien pour la rédaction de son rapport sur l'Index et a également fait l'objet d'une visite d'expert-es du programme ICC en décembre.

Les 10 et 11 février 2025, le RPCI a tenu sa réunion annuelle en présentiel à Oeiras, afin d'organiser une visite sur place et d'étudier avec les associations locales comment améliorer la collaboration. Ce lien et le soutien apporté aux responsables des communautés locales traduisent dans la pratique l'un des piliers les plus importants du dialogue interculturel : la **participation** ou, en d'autres termes, « rien sur nous sans nous ! ». La réunion a également permis aux membres de discuter du plan de travail pour 2025 et des priorités du réseau.

- Le projet ***Écoles interculturelles*** (Escolas Interculturais) est une initiative annuelle financée par le programme ICC, qui, dans la continuité de 2024, entend favoriser l'amélioration des compétences interculturelles du personnel enseignant et des partenaires stratégiques. Les activités comprenaient un événement d'échange de pratiques, une formation des formateurs et un webinaire de clôture.
Enfin, **trois nouveaux épisodes du podcast « Portugal Plural »** (lancé en 2022) ont été enregistrés, sur les thèmes « [Éducation à la diversité : le club interculturel](#) », « [Au-delà de la traduction : le rôle de la médiation linguistique dans les écoles](#) » et « [Les compétences interculturelles dans la pratique scolaire](#) ». Ils sont disponibles sur Spotify en portugais.
- Le projet ***STAND – Renforcer la mobilisation des villes en faveur de nouveaux récits sur la diversité*** s'est poursuivi en collaboration avec les réseaux italien et espagnol ICC. Quatre villes portugaises y participent : Barcelos, Loures, Vila Verde et Viseu. En juin et en juillet, le réseau

a préparé la formation sur les récits alternatifs et l'a organisée dans 3 villes, avec la participation de plus de 50 personnes. Deux sessions organisées à Loures et à Barcelos ont réuni respectivement plus de 50 et 60 jeunes qui ont pu exprimer leurs points de vue concernant les récits oppressifs et alternatifs. Actuellement, chaque ville organise des réunions avec les groupes cibles choisis (Viseu et Barcelos : populations roms ; Loures et Vila Verde : personnes issues de l'immigration) afin de rassembler des récits négatifs et oppressifs courants et de rechercher des idées pour l'élaboration de récits alternatifs.

- Le projet **EPIC_IDEA Favoriser la participation de la jeunesse au sein d'une société inclusive et plurielle** s'est poursuivi en 2025. L'année a été marquée par la tenue de la réunion nationale des animateurs socio-éducatifs à Santa Maria da Feira, qui a réuni 27 participant-es et par l'organisation d'un camp de jeunes national à Cascais (en septembre 2025) réunissant 25 jeunes originaires des trois villes. L'objectif était d'approfondir leurs connaissances de la stratégie anti-rumeurs et d'échanger des idées sur les activités de sensibilisation. Les villes continuent d'organiser des événements locaux pour engager le dialogue avec les jeunes.
- Le **PMIM – Plan municipal pour l'intégration des personnes migrantes de Loures** a démarré en février 2025 et s'achèvera en mars 2027. Le projet prévoit un ensemble d'actions visant à améliorer l'intégration des personnes migrantes dans plusieurs domaines, tels que l'éducation, la santé, le logement, la culture, la langue, la citoyenneté numérique, l'information et les services publics. Un processus de recrutement a été mené afin de sélectionner quatre médiateurs et médiatrices, qui ont commencé leurs travaux en août et couvrent les quatre quartiers principaux de la ville. Un ensemble d'activités culturelles, de formations des fonctionnaires des services publics et d'actions de sensibilisation sont également envisagées afin de prévenir le racisme et la xénophobie.

Enfin, plusieurs partenariats ont été maintenus et de nouveaux ont été établis avec les entités suivantes : Fondation Aga Khan au Portugal ; Alcaldía Local de San Cristóbal à Bogota ; Batoto Yetu ; Clube Intercultural Europeu ; Colômbia ; Ville de Leeds ; Chorus en Grèce ; Education and Transformation 2026 ; Holly House of Mercy Sabugal ; Jerónimo Martins Agroalimentar ; projet Mãos para o Mundo (Barcelos) ; MEERU ; Institut Polytechnique de Porto, PEA, diplôme post-licence Diversité, équité et inclusion (réduction de 10 % pour les villes du RPCI) ; REEI – Réseau d'Écoles pour l'Éducation Interculturelle (AKF, AIMA et DGE) ; Stone Soup Consulting.

4. Québec (Canada) – RÉMIRI

L'année 2025 a été marquée par le 10^e anniversaire du Réseau des municipalités sur l'immigration et les relations interculturelles (RÉMIRI).

Il poursuit son expansion et a accueilli sept nouveaux membres : l'arrondissement de LaSalle, les municipalités de Sawinigan et Saint-Eustache, ainsi que trois nouvelles municipalités régionales de comté



(MRC)⁴ : **Charlevoix-Est, Etchemins, Montmagny et Vaudreuil-Soulanges**. En outre, quatre villes qui faisaient déjà partie du RÉMIRI ont annoncé leur intention de rejoindre le réseau international du programme ICC.

Le réseau a organisé quatre réunions au cours de l'année sur les thèmes suivants :

- Une première réunion virtuelle tenue en février a été consacrée aux divers changements intervenus dans l'écosystème de l'immigration du Québec et comportait une présentation du projet de loi 84 sur l'intégration nationale.
- Une deuxième réunion tenue en présentiel a porté sur les questions des politiques d'accueil au niveau local et les financements alloués aux villes, en mettant l'accent sur les relations de travail entre le RÉMIRI et le ministère de l'Immigration, de l'Intégration et de la Francisation (MIFI).
- Le 29 août 2025, lors d'une réunion en ligne, les membres du réseau ont pu échanger avec la maire de Sherbrooke sur le thème d'une consultation publique concernant la planification pluriannuelle de l'immigration. Ils ont également assisté à une présentation du nouveau « Guide pour les municipalités inclusives et leurs alliés » auquel un grand nombre de membres ont contribué.
- Enfin, une dernière réunion organisée en octobre à l'occasion du 10^e anniversaire du réseau a donné lieu à une réflexion sur la valeur ajoutée du réseau et sur son avenir. Ce fut également l'occasion pour certains membres de présenter leurs derniers travaux sur les stratégies anti-discrimination, notamment la nouvelle stratégie anti-rumeurs de Sherbrooke et le projet Dialogues du LABBRI.

Les trois groupes de travail bien établis du RÉMIRI maintiennent la dynamique des travaux du réseau :

- Le **Groupe de travail sur la prévention des incendies et la sécurité** a commencé à créer quatre outils d'aide au perfectionnement des compétences des pompiers et des agent-es de prévention.
- Le **Groupe de travail sur les stratégies anti-rumeurs** a suivi avec beaucoup d'intérêt les actions menées par la ville de Sherbrooke, qui a tenu sa première réunion avec les parties prenantes des communautés et a obtenu un financement pour un projet de recherche doctorale sur l'évolution de la stratégie à Sherbrooke. Deux autres villes ont rejoint le groupe de travail et la première session de formation ainsi que le lancement du réseau sont prévus en février 2026.
- Le **Groupe de travail de sensibilisation aux élu-es** a un nouveau coordinateur qui a mobilisé les membres en définissant clairement les objectifs du groupe et en planifiant les premières actions. Il a prévu plusieurs actions visant à renforcer les liens avec les élu-es concernés par cette question, en proposant notamment des activités lors des événements annuels de l'Union des municipalités du Québec et de la Fédération québécoise des municipalités. Il a également lancé l'idée d'organiser, en octobre 2026, un forum sur le « vivre ensemble » destiné aux élu-es municipaux.

Les informations concernant ces projets sont les suivantes :

⁴ Ces entités administratives assurent la gestion régionale des petites municipalités qui sont regroupées en communautés supralocales.

- Un représentant du RÉMIRI a participé à deux événements majeurs organisés par le Réseau québécois de la recherche en immigration, en intégration et en relations interculturelles (Rq3i) : la première conférence annuelle et la première activité de formation.
- Le ministère québécois de l'Immigration, de l'Intégration et de la Francisation (MIFI) a demandé au RÉMIRI de proposer des modifications aux obligations de reddition de comptes liées aux accords de financement. En réponse, le réseau a mis en place un groupe de travail qui s'est déjà réuni à deux reprises et prévoit de présenter un rapport au MIFI au printemps 2026.
- Plusieurs membres de RÉMIRI, dont deux municipalités, participent à la publication de l'ouvrage « *Les cités interculturelles hors d'Europe* », sous la direction de trois expert-es du Programme des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe (Glenda Ballantyne, Bob White et Keizo Yamawaki).
- Le projet « Bridging Divides » est une initiative de l'Université métropolitaine de Toronto financée par le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada. Depuis 2024, le RÉMIRI met ses compétences au service de la conception de politiques et de programmes d'intégration francophones, ainsi que des questions liées à l'action municipale et il continuera à jouer un rôle actif dans ce projet en 2026.

5. Espagne – Ciudades interculturales

Le Réseau espagnol des cités interculturelles (RECI) a été à nouveau nommé membre du Groupe consultatif du programme ICC en juin 2025 pour une durée de deux ans. C'est également le cas de la ville internationale de Donostia/San Sebastian.

Au début de l'année 2025, le RECI comptait 4 groupes de travail actifs sur les thèmes suivants : stratégies interculturelles et actions de plaidoyer, récits, indicateurs et anti-rumeurs. Depuis le mois de novembre, il a prévu d'élaborer une feuille de route que chacun des groupes de travail devra respecter et qui définit clairement les points suivants : les objectifs fixés au groupe, les résultats à moyen et long terme (à six mois et un an, respectivement), les résultats attendus ainsi que le calendrier approximatif des actions prévues.

Dans le cadre du RECI, les villes et territoires remplissent le questionnaire de l'Index tous les trois à quatre ans. En 2025, deux rapports de l'Index ont été publiés : [Manlleu](#) et [Tenerife](#). Dans le cadre des travaux de présentation de l'Index ICC, la ville de Manlleu a reçu une première visite d'expert-es les 7 et 8 juillet 2025.

En 2025, le réseau RECI a mené de multiples activités grâce à la subvention annuelle ICC, notamment :

- Deux réunions en présentiel : La première, organisée en avril à Barcelone, avait pour but d'examiner certaines questions clés relatives aux groupes de travail et à la présentation de stratégies élaborées dans le domaine culturel par plusieurs territoires. La seconde réunion qui s'est tenue en novembre à Santander a permis des avancées dans la fixation des objectifs et des feuilles de route des groupes de travail (indicateurs, stratégies interculturelles et actions de plaidoyer, récits et anti-rumeurs) et le partage des résultats des groupes de travail et du Dialogue du RECI, en l'accompagnant d'expériences éducatives et d'une réflexion sur la pensée critique, l'intelligence artificielle et les récits numériques.

- Une réunion virtuelle : Organisée le 10 juillet 2025, elle a été l'occasion de partager les progrès accomplis dans les différents domaines de travail du réseau. Parmi les principaux thèmes abordés figurait la présentation des récents événements du programme ICC, notamment la dernière visite d'étude à Manlleu consacrée au renforcement des outils interculturels locaux.
- Visites d'étude du RECI : En février, l'équipe du réseau RECI a effectué une visite dans la ville de Castellón de la Plana. Elle y a rencontré, en présentiel, des techniciens et des responsables du Département de la coexistence et de l'interculturalité de Castellón afin de s'informer directement des activités menées par la ville dans le domaine de la médiation, de l'accompagnement et de la sensibilisation pour renforcer la cohésion sociale. Ce moment de partage a été également l'occasion de signer l'engagement et le renouvellement de l'accord de collaboration entre l'entité et la ville pour les quatre prochaines années. Parmi les principales difficultés soulevées, figurent notamment le manque de transversalité dans services municipaux, la faible représentation de la diversité dans les effectifs de fonctionnaires et la ségrégation scolaire.
- Dialogues du RECI : Le réseau a organisé deux dialogues en 2025. Le premier, tenu en juillet, était consacré au nouveau règlement du 20 mai 2025 sur les personnes étrangères. Le second, organisé en novembre, portait sur diverses méthodes novatrices dans le domaine de l'éducation, en se demandant de quelle manière la combinaison des méthodes traditionnelles et des technologies émergentes peut favoriser la pensée critique, l'inclusion et la coexistence interculturelle.

Les informations concernant ces projets sont les suivantes :

- Le projet ***EPIC_IDEA Favoriser la participation de la jeunesse au sein d'une société inclusive et plurielle*** s'est poursuivi en 2025. Les territoires de Bilbao, Castellón, Fuenlabrada et Tenerife participent au projet.
- Le projet ***STAND – Renforcer la mobilisation des villes en faveur de nouveaux récits sur la diversité*** s'est poursuivi en collaboration avec les réseaux italien et portugais ICC.
- ***SPIRIT - Le sport au service de la participation, de l'inclusion, du respect, de l'interculturalité et de la tolérance*** est un projet qui vise à renforcer la cohésion sociale en donnant plus de poids aux municipalités et à leur coopération dans le domaine du sport. Il réunit les réseaux des cités interculturelles de l'Italie et du Portugal ainsi que les villes d'Erlangen (Allemagne) et de Linköping (Suède), avec la collaboration des territoires de Bilbao, Carthagène, Castellón de la Plana et Tenerife.
- Le projet ***CADiDE - Les personnes âgées contre la désinformation et les stéréotypes pour une Europe démocratique et diverse***, mené conjointement avec diverses entités en Espagne, deux villes d'Europe orientale et avec la collaboration de 9 villes d'Espagne et d'Italie, vise à promouvoir la pensée critique et à contrer la désinformation chez les personnes âgées, en favorisant leur citoyenneté active au service de la démocratie.

6. Ukraine - ICC-UA

Le Réseau des cités interculturelles d'Ukraine (ICC-UA) a maintenu sa viabilité et ses capacités opérationnelles malgré les difficultés posées par la loi martiale et le manque de ressources institutionnelles.

La communication et la coordination entre les villes participantes se sont effectuées essentiellement par des contacts horizontaux, des échanges sur des thèmes de travail et une participation conjointe aux événements organisés dans le cadre du programme ICC. Le réseau a notamment organisé huit réunions de travail en ligne rassemblant des coordinateurs et coordinatrices locaux.

En 2025, le fonctionnement du réseau a été marqué par le degré de responsabilité élevé dont ont fait preuve les différentes villes qui, malgré des conditions difficiles sur le plan social et de la sécurité, ont continué de mettre en œuvre des approches interculturelles au sein de leurs communautés. Cela a permis d'éviter l'interruption institutionnelle des activités du réseau et de garantir qu'il reste présent concrètement dans le cadre national et international du programme ICC.

La principale activité du réseau a été consacrée au projet *Villes de réciprocité* financé par le programme ICC dans le cadre d'une subvention interurbaine (voir plus haut). Sa mise en œuvre a contribué à renforcer les interactions horizontales entre les villes, à préserver l'intégrité du réseau dans le contexte de la guerre, à développer les compétences professionnelles des participant-es et à jeter les bases des initiatives à venir.

Il a également contribué à renforcer la confiance, la solidarité et les valeurs partagées, qui sont essentielles au développement durable des pratiques interculturelles dans le cadre du programme ICC.

Outre les actions prévues au titre du projet annuel du réseau, chaque ville a mené plusieurs activités tout au long de l'année. Les activités étaient axées sur l'éducation et la participation des jeunes et des minorités nationales ainsi que sur l'engagement de la communauté rom.

7. Le réseau des régions interculturelles



Depuis 2020, le programme ICC joue un rôle clé dans le soutien apporté au réseau des régions interculturelles sous la coordination de l'Assemblée des régions d'Europe (AER). En tant que membre actif du comité consultatif du projet triennal de l'AER « EU-Belong », le programme ICC a apporté une expertise essentielle et des conseils à dix collectivités régionales de sept pays européens : l'Arad

(Roumanie), la Catalogne, le Comté de Donegal (Irlande), l'Émilie-Romagne (Italie), le Leipzig/Aufbauwerk (Allemagne), la Navarre (Espagne), la Poméranie (Pologne), le Land de Salzbourg (Autriche), le Timis (Roumanie), le Västra Götaland (Suède) et la Grande-Pologne (Pologne). Le projet, qui est inspiré du modèle d'intégration interculturelle ICC, vise à améliorer l'intégration socio-

économique et le sentiment d'appartenance des personnes migrantes en développant et en mettant en œuvre des stratégies d'intégration interculturelle dans les régions européennes.

En septembre 2024, une étape importante a été franchie avec la publication du guide « [Bâtir des sociétés inclusives : Stratégies régionales en faveur de l'intégration interculturelle](#) », disponible en anglais et en polonais. Elle a été suivie de l'événement de clôture du projet EU-Belong, consacré au partage des connaissances, qui s'est tenu les 25 et 26 mars 2025 à Strasbourg, et qui marquait la fin de cette initiative de 40 mois financée par le Fonds AMIF et consacrée à la promotion de l'inclusion interculturelle et de la coopération régionale en Europe. Grâce à ce projet, les régions participantes ont pu mettre à profit l'approche interculturelle du Conseil de l'Europe pour élaborer des politiques publiques innovantes au niveau régional.

À la suite de l'événement de clôture, des réunions stratégiques réunissant le consortium EU-Belong et des représentant-es de la Commission européenne se sont intéressées à l'harmonisation entre les initiatives actuelles en matière de politiques interculturelles et les futures collaborations prévues. L'une des sessions principales de l'événement a été consacrée à une formation sur les récits interculturels, animée par un expert du programme ICC, qui a permis de doter les participant-es des outils nécessaires pour continuer à promouvoir des politiques régionales inclusives, y compris dans des contextes difficiles. La conférence de clôture n'a pas été uniquement consacrée au succès du projet ; elle a également jeté de solides bases pour les futurs travaux du réseau des régions interculturelles, le Programme ICC jouant un rôle central dans la promotion de politiques interculturelles régionales inclusives, participatives et efficaces à travers l'Europe.



Projets conjoints UE-Conseil de l'Europe

Les projets conjoints UE-Conseil de l'Europe présentés ci-dessous montrent comment l'approche et les outils élaborés et expérimentés dans le cadre du programme ICC ont été utilisés pour faire progresser l'inclusion interculturelle et sa gouvernance multiniveaux dans les États membres du Conseil de l'Europe.

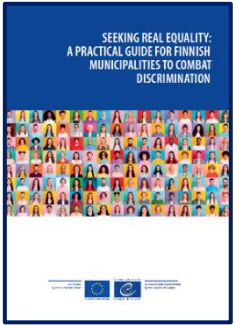
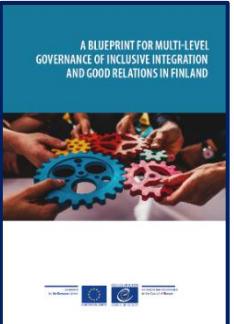
a. [Construire une approche de l'intégration inclusive en Finlande](#)

Le projet « [Construire une approche de l'intégration inclusive en Finlande](#) », qui s'est déroulé de septembre 2022 à mars 2025, a été mis en œuvre par l'unité Inclusion interculturelle et la Direction générale de la Commission européenne pour le soutien aux réformes structurelles, en coopération avec le ministère finlandais de la Justice. Il vise à aider la Finlande à renforcer ses politiques

d'intégration en s'appuyant sur le concept finlandais des [bonnes relations](#) et sur la méthodologie d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe.

Le projet a établi une collaboration active avec sept communes finlandaises : [Hämeenlinna](#), [Kuopio](#), [Oulu](#), [Tampere](#), [Turku](#), [Vaasa](#) et [Vantaa](#). Ensemble, elles ont œuvré afin d'améliorer les relations entre les communautés, de renforcer l'inclusion sociale et de mettre en œuvre des stratégies d'intégration au niveau local.

Trois rapports clés ont été publiés durant le projet afin d'appuyer les efforts déployés par les municipalités finlandaises pour lutter contre la discrimination et promouvoir une intégration inclusive. Les derniers rapports ont été publiés en 2025.

- Le premier guide (en anglais) « [Vers une véritable égalité : Guide pratique à l'intention des municipalités finlandaises sur la lutte contre la discrimination](#) » présente des étapes pratiques et des outils destinés à aider les municipalités à recenser, prévenir et contrer avec plus d'efficacité les discriminations individuelles et systémiques. Il invite les municipalités à renforcer les capacités organisationnelles et l'engagement en faveur de l'égalité par le biais de stratégies et de plans d'action clairement établis.
- 
- Le deuxième guide « [Opas Kunnille: Kotoutumista Ja Väestösuhteita Edistävä Monitasoinen Hallinto Ja Monialainen Yhteistyö](#) » (« Guide à l'intention des municipalités finlandaises sur la gouvernance multiniveaux et la coopération multisectorielle pour promouvoir l'intégration et les bonnes relations entre les populations ») propose des approches et des outils pour aider les municipalités à concevoir des politiques, des structures et des services favorisant l'intégration et des relations harmonieuses entre les communautés à travers une approche multiniveaux et multipartite.
- 
- Le troisième document (en anglais), « [Plan directeur pour une gouvernance multiniveaux de l'intégration inclusive et des bonnes relations en Finlande](#) » sert de cadre de référence à tous les niveaux de gouvernance, et fournit des recommandations concrètes pour établir un mécanisme de coordination multiniveaux et multipartite des politiques d'intégration en Finlande. Il propose une analyse des meilleures pratiques internationales en les comparant aux structures de gouvernance actuelles de la Finlande et est destiné à servir de ressource clé pour les décideurs et décideuses politiques et les praticien·nes qui s'efforcent de promouvoir une intégration inclusive et de renforcer la collaboration à tous les niveaux de gouvernance. Une [version en finnois](#) est également disponible.
- 

Ces trois documents représentent des étapes importantes du projet, offrant aux municipalités finlandaises ainsi qu'aux autorités régionales et nationales des orientations pratiques et des cadres stratégiques pour faire progresser l'égalité, lutter contre la discrimination et favoriser des communautés plus inclusives. Par ailleurs, une traduction en [finnois](#) du [Manuel sur la police de proximité](#) a été publiée en 2025. Ce manuel fournit des outils pratiques pour aider les services de police à adopter des approches inclusives et à favoriser la coexistence pacifique au sein des différentes communautés de la Finlande.



La conférence de clôture organisée le 6 février 2025 à Turku a réuni des acteurs nationaux et locaux, des expert-es, des membres de la société civile et des représentant-es municipaux afin de célébrer les grandes réalisations du projet. L'événement, ouvert officiellement par Marja Ruotanen (Directrice générale de la démocratie et de la dignité humaine, Conseil de l'Europe), Johanna Suurpää, (Directrice générale, Département pour la démocratie et le droit

public, ministère de la Justice, Finlande), Mirka Muukkonen, (Adjointe au maire de la Ville de Turku) et Giulia Porino (Commission européenne) a mis en lumière la collaboration fructueuse avec sept municipalités finlandaises — Hämeenlinna, Kuopio, Oulu, Tampere, Turku, Vaasa, and Vantaa — contribuant à l'élaboration de stratégies locales d'intégration, de recommandations politiques nationales et d'un plan directeur pour un mécanisme national de coordination

Transposer l'approche interculturelle au niveau national

Le programme ICC et les villes membres sont pleinement intégrés aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe par le biais de leur participation au Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT). Cela permet d'aider les États membres à surmonter les difficultés soulevées par la diversité, la complexité et la fragmentation des compétences institutionnelles en matière d'immigration et d'intégration et de garantir la cohérence et la complémentarité des politiques, en s'appuyant sur le transfert des innovations et des bonnes pratiques du niveau local vers les niveaux régional et national, et inversement.

1. Travaux de l'ADI-INT

Les travaux du Conseil de l'Europe sur l'intégration interculturelle ont été prolongés en 2020 par l'élaboration d'un [modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#) ce qui a conduit à l'adoption de la [Recommandation CM/Rec\(2022\)10 sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle](#). Depuis 2022, le Comité d'experts sur l'intégration interculturelle des migrants (ADI-INT) a repris ce travail et mis au point plusieurs outils pour mettre en œuvre la Recommandation.



En novembre 2025, le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) a élu un nouveau comité. Ce comité comprend les villes membres ICC suivantes : Bilbao (Espagne), Botkyrka (Suède), Bursa-Osmangazi (Türkiye), l'arrondissement de Camden à Londres (Royaume-Uni), Lublin (Pologne), Reggio Émilie (Italie), Riga (Lettonie) et Strasbourg (France) ainsi que le Bade-Wurtemberg (Allemagne) et le canton de Neuchâtel (Suisse) pour le niveau régional. Au niveau national, des représentant-es ont été élus pour l'Arménie, la Belgique, la Croatie, l'Espagne, la Finlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la République de Moldova et le Royaume-Uni. Les représentant-es de l'Espagne et de Lublin (Pologne) ont été élus respectivement à la présidence et à la vice-présidence et un représentant du Canton de Neuchâtel (Suisse) a été reconduit dans ses fonctions de rapporteur pour l'égalité de genre. Le comité poursuivra ses travaux conformément à son [mandat pour la période 2024-2027](#) et continuera de faire progresser les politiques d'inclusion interculturelle dans les villes et régions membres.

2. Document d'orientation sur les stratégies d'inclusion et outil d'auto-évaluation de la gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle

Conformément à son mandat qui prévoit le développement d'outils stratégiques sur l'inclusion interculturelle, le Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT) a préparé en 2025 un « [Document d'orientation sur les stratégies d'inclusion dans les domaines relevant de la responsabilité du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion \(CDADI\)](#) » qui a été adopté par le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) lors de sa 11e réunion tenue le 2 juillet 2025.



Conçu comme un cadre de référence à l'intention des décideurs et décideuses et des praticien·nes, ce document d'orientation définit des principes fondamentaux pour la conception de stratégies d'inclusion à différents niveaux de gouvernance (national, régional ou local). Il promeut une approche holistique fondée sur les droits humains et la non-discrimination, soulignant la nécessité de combiner des mesures générales et des mesures spécifiques à certains groupes, d'intégrer l'égalité dans toutes les politiques, de valoriser la diversité comme un atout, de lutter contre la discrimination intersectionnelle et de renforcer les interactions et la participation à la vie publique.

Le document décrit également les principaux domaines politiques où des stratégies d'inclusion globales devraient être mises en œuvre, notamment l'éducation, l'emploi et la protection sociale, le logement, la santé, la culture ainsi que la lutte contre la discrimination, les crimes de haine et les discours de haine. En se concentrant sur des groupes tels que les minorités ethniques, culturelles, linguistiques et religieuses, les personnes migrantes, les Roms et Gens du voyage et les personnes LGBTI, le document présente à la fois des normes spécifiques à certains groupes et des mesures transversales. Conformément à son mandat, le comité ADI-INT poursuivra ces travaux en élaborant, d'ici à 2027, le concept et la méthodologie d'un nouvel outil d'apprentissage par les pairs et d'étalonnage des stratégies d'inclusion.

Pour compléter cette action, en 2025, le comité ADI-INT a également travaillé sur un « Outil d'auto-évaluation de la gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle » afin d'aider les autorités à différents niveaux à évaluer et à améliorer leurs stratégies en faveur de la gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle. L'outil d'auto-évaluation a été adopté par le CDADI lors de sa 12^e réunion organisée le 19 novembre 2025 et sera accompagné d'un recueil de bonnes pratiques, d'outils et de normes qui feront partie d'une boîte à outils plus large destinée aux États membres.

3. Travaux en cours

Le comité ADI-INT travaille actuellement à une série de livrables destinés à faire progresser l'inclusion interculturelle dans les États membres. Il se consacre notamment à l'élaboration d'un nouvel instrument d'apprentissage par les pairs et d'étalonnage des stratégies d'inclusion, s'appuyant sur le [« Document d'orientation sur les stratégies d'inclusion dans les domaines relevant de la responsabilité du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion \(CDADI\) »](#), qui vise à proposer des ressources pratiques et adaptables, correspondant aux réalités des divers systèmes de gouvernance.

Conscient des défis actuels posés par la ségrégation spatiale et de leurs conséquences au sens large sur l'équité et la cohésion sociale, le comité ADI-INT s'est également engagé à effectuer une étude analytique servant de fondement à un futur guide et au renforcement des capacités dans ce domaine. Cette initiative permettra l'élaboration de politiques fondées sur des éléments probants et le développement de nouveaux outils afin de doter les régions et les villes des moyens nécessaires pour mieux gérer l'inclusion sociale et spatiale.

Enfin, le comité ADI-INT s'emploie actuellement à mettre en ligne « l'Outil d'auto-évaluation de la gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle » ainsi que son recueil de bonnes pratiques, d'outils et de normes qui serviront de boîte à outils en ligne destinée aux États membres.

Boîte à outils thématique

- [Recommandation CM/Rec\(2022\)10 sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle](#) | adoptée le 6 avril 2022 par le Comité des Ministres lors de la 1431^e réunion des Délégués des Ministres (+ [version en finnois](#) + [version en grec](#) + [version en japonais](#) + [version en espagnol](#))
- [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#) (+ versions dans les langues suivantes : [Italien](#), [finnois](#), [français](#), [polonais](#), [roumain](#), [slovaque](#), [espagnol](#) (Espagne), [espagnol](#) (Mexique), [ukrainien](#))
- [Document d'orientation sur les stratégies d'inclusion](#) (+ [version en anglais](#))
- [Programme de renforcement des capacités et outils pour l'intégration des personnes migrantes](#)
- [Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle](#)
- [Manuel de formation sur la collecte et l'analyse des données sur l'égalité pour prévenir et combattre la discrimination systémique](#)
- [Recueil de bonnes pratiques sur l'intégration interculturelle et la gouvernance multiniveaux](#)
- [Étude de faisabilité concernant un nouvel instrument éventuel sur les stratégies globales d'inclusion](#)
- [Document d'orientation sur les stratégies d'inclusion dans les domaines relevant de la responsabilité du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion \(CDADI\)](#)
- [Outil d'auto-évaluation de la gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle](#)

Développement stratégique

1. Réunion annuelle des coordinateurs et coordinatrices du programme ICC

Chaque année, la réunion annuelle des coordinateurs et coordinatrices du programme ICC joue un rôle important dans le développement du programme. Elle permet aux membres de faire part de leurs expériences, de traiter de nouveaux problèmes et de planifier ensemble les initiatives futures. Ces échanges sont essentiels pour renforcer le réseau ICC et affiner le modèle de politique d'intégration interculturelle afin qu'il réponde au mieux à l'évolution des besoins des diverses communautés urbaines.



La [Réunion annuelle des coordinateurs et coordinatrices du programme ICC 2025](#) s'est tenue au [Centre pour l'inclusion](#) de Bergen, en Norvège, en octobre 2025. Elle a rassemblé des représentant-es de 35 villes et institutions du monde entier. Le groupe consultatif du Programme ICC récemment nommé y a présenté ses travaux en cours ainsi que les activités organisées par les réseaux nationaux et les initiatives financées par des subventions interurbaines. Une séance d'apprentissage entre pairs a permis aux participant-es de partager leurs bonnes pratiques et expériences. Avec la contribution du Conseil consultatif sur la jeunesse du Conseil de l'Europe et de la ville de Bergen, des discussions thématiques ont été consacrées au renforcement de la participation des jeunes issus de la diversité dans les cités interculturelles. Au fil des ateliers, des échanges et des réflexions collectives, les participant-es ont élaboré un guide pratique destiné aux autorités locales et régionales afin que les jeunes participent plus concrètement et que les voix de ces derniers soient pleinement représentées dans toute leur diversité dans la construction de communautés inclusives et résilientes. Ces réunions annuelles sont essentielles pour maintenir la progression constante et l'efficacité du programme ICC.

2. Groupe consultatif du Programme ICC

Le premier groupe consultatif du programme ICC composé de sept membres a été créé en juin 2023 pour un mandat de deux ans qui s'est prolongé jusqu'en juin 2025.

Un nouveau groupe consultatif a donc été nommé pour la période 2025-2027. Il représente le groupe diversifié de villes et de réseaux suivant : [Bergen](#) (Norvège), [Canton de Neuchâtel](#) (Suisse), [Donostia/Saint-Sébastien](#) (Espagne), [Mexico City](#) (Mexique), [Porto](#) (Portugal), [Réseau espagnol des cités interculturelles](#) (RECI) et [Wroclaw](#) (Pologne).

Sur la base des recommandations de l'évaluation et de la réponse qui leur a été donnée, le mandat du groupe consultatif fixe les objectifs spécifiques suivants pour son mandat :

- Orienter le cadre stratégique et opérationnel du programme ICC et lui assurer une gouvernance partagée (Secrétariat du Conseil de l'Europe - villes membres) ;
- Évaluer les besoins des membres afin de hiérarchiser les services et les outils à proposer aux membres ICC ;
- Veiller à ce que la communication autour du programme ICC, y compris ses outils et services, soit cohérente, facile d'accès et claire, afin d'accroître sa visibilité, sa réception et son utilité ;
- Recenser les domaines dans lesquels un renforcement des capacités est nécessaire et, le cas échéant, étudier les moyens d'obtenir des financements supplémentaires pour le programme ;
- Faciliter un suivi plus systématique avec les villes membres afin de mettre en évidence l'avancement de la mise en œuvre des stratégies interculturelles et de promouvoir les changements positifs influencés par le programme ICC ;
- Assurer la participation des villes membres à la communication institutionnelle en rédigeant, et en publiant des communications au nom du réseau ICC et/ou en s'exprimant lors d'événements publics au nom du réseau

La 6^e réunion du groupe consultatif récemment désigné s'est tenue en ligne en juillet 2025. Elle a réuni la nouvelle équipe afin de définir les priorités et les méthodes de travail pour le nouveau mandat. Plus tard dans l'année, la 7^e réunion du groupe consultatif organisée en octobre, à Bergen (Norvège), a servi de cadre aux membres afin qu'ils fassent le point sur les faits récents, examinent les priorités stratégiques et préparent leurs contributions pour la prochaine réunion des coordinateurs et coordinatrices ICC. Les échanges ont porté sur plusieurs questions clés pour l'avenir du réseau.



Les membres ont examiné une proposition de réforme pour l'adoption d'un barème de cotisations d'adhésion plus équitable qui serait fondé sur le PIB afin d'améliorer la transparence, l'équité et la viabilité financière au sein du réseau. Il a été établi que le système de cotisations actuel avait abouti à des inégalités d'accès et que le nouveau dispositif devrait se fonder sur des données accessibles et fiables.

PIB par habitant (en milliers)	Population <100 000	Population 100 000 – 250 000	Population 250 000 – 500 000	Population 500 000 – 750 000	Population 750 000 – 1 000 000	Population > 1 000 000
0 – 50	2 000	2 400	2 800	3 200	3 600	4 000
50 – 75	3 000	3 600	4 200	4 800	5 400	6 000
75 – 100	4 000	4 800	5 600	6 600	7 200	8 000
Supérieur à 100	5 000	6 000	7 000	8 000	9 000	10 000

Tableau des frais d'adhésion proposé

Les membres ont également abordé le rôle de levier du programme ICC dans le cadre du Nouveau pacte démocratique du Conseil de l'Europe pour renforcer la résilience démocratique, l'inclusion et la cohésion sociale. Les discussions ont porté aussi sur le modèle de cadre actualisé et sur le guide destiné à la collecte de bonnes pratiques, élaborés pour renforcer la visibilité, l'apprentissage entre pairs et le partage de connaissances entre les villes. Les membres ont insisté sur l'importance d'encourager un plus grand nombre de villes à apporter leur concours à la base de données des bonnes pratiques ICC en maintenant la qualité et la pertinence de cette ressource à la fois pratique et académique.

En se projetant dans le futur, le groupe consultatif a examiné des stratégies visant à renforcer l'engagement politique et à intensifier la collaboration avec les institutions académiques, notamment au moyen de travaux de recherche conjoints, d'initiatives de renforcement des capacités et de partenariats internationaux. Enfin, les membres ont exposé les premiers plans du vingtième anniversaire du programme ICC (2027), qu'ils envisagent de célébrer tout au long de l'année dans le monde entier, pour honorer deux décennies de collaboration et d'innovation interculturelles sous l'identité commune « ICC20 ».

3. Enquête annuelle auprès des membres ICC

Du 17 décembre 2024 au 24 janvier 2025, le programme ICC a mené son [enquête annuelle](#) qui lui a permis de recueillir les réponses de 37 villes membres et régions représentant 16 pays. Les données collectées donnent un aperçu complet de la progression du réseau en matière d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies interculturelles. La plupart des villes participantes ont indiqué avoir déjà adopté, mis à jour ou prévu de nouvelles stratégies interculturelles, avec une formalisation croissante du rôle du coordinateur ou de la coordinatrice interculturels dans les collectivités locales. Cet engagement se manifeste également par une collaboration accrue avec d'autres départements, ce qui montre une tendance à faire de l'inclusion une priorité systémique de la gouvernance municipale.

Les résultats de l'enquête indiquent que les membres ICC continuent de cibler leur action sur l'égalité de genre, les récits alternatifs, la compétence interculturelle et la planification stratégique. Les efforts déployés pour intégrer la participation des jeunes, les droits des LGBTI, l'inclusion des Roms et des Gens du voyage et les objectifs de développement durable sont de plus en plus importants, puisque presque tous les répondants ont indiqué avoir inclus au moins une de ces composantes dans leur approche. L'intégration globale de ces dimensions témoigne d'un renforcement et d'une intensification de l'approche interculturelle au niveau local.

Les membres ont systématiquement souligné la pertinence des outils ICC, notamment l'Index des Cités interculturelles, la méthodologie anti-rumeurs et les programmes de formation qui soutiennent leurs stratégies dans la pratique. On observe également une augmentation notable de la participation aux activités de renforcement des capacités, aux échanges entre pairs et aux contributions à la base de données sur les bonnes pratiques ICC, un grand nombre de villes utilisant leur adhésion au programme comme marqueur de leur leadership local et de l'innovation dans l'inclusion.

Malgré les progrès accomplis, l'enquête révèle la persistance de certains défis. Les villes sont confrontées à des obstacles durables en termes d'effectifs, de financement et de climat politique, auxquels s'ajoute la propagation de récits semant la discorde. Certains membres ont exprimé avec force la nécessité de bénéficier du soutien flexible du Secrétariat du programme ICC dans certains domaines, notamment le renouvellement des stratégies locales, la participation des jeunes, l'adhésion des élu-es et à la complexité de la collecte des données sur l'égalité. Néanmoins, près des trois quarts des personnes interrogées ont indiqué que le programme ICC a influencé les changements réels et positifs intervenus dans leur ville et elles restent fermement engagées à adapter leurs actions et à collaborer pour une plus grande inclusion interculturelle.

Sensibilisation et visibilité

1. Site web

En 2025, plusieurs améliorations ont été apportées au site web du programme ICC afin de le rendre plus accessible, attrayant et convivial. Des travaux de traduction importants ont été également entrepris afin de garantir la cohérence avec le cadre bilingue officiel du Conseil de l'Europe. Plus de 150 exemples de [bonnes pratiques](#) ont été traduits en anglais ou en français afin d'en améliorer l'accessibilité pour les membres du réseau et de faire en sorte que les informations et innovations circulent plus efficacement entre les villes membres. Par ailleurs, le site web a été refondu afin de mettre à jour la section « À propos », de créer une nouvelle page à la rubrique « [Qu'est-ce que c'est et comment y adhérer – FAQ](#) » et une page web thématique sur [la jeunesse](#).

Le site web ICC reste un vecteur essentiel de communication et de partage de connaissances, publiant 50 [infos](#) tout au long de l'année pour informer ses membres et le grand public des événements, des outils et des projets en cours. En 2025, il a reçu plus de 198 783 visites de 20 pays différents, ce qui a généré plus de 255 120 consultations - une démonstration probante de la pertinence durable de cette ressource au service de la gouvernance interculturelle.

2. Réseaux sociaux

La visibilité du programme ICC est restée forte sur les plateformes de réseaux sociaux. Des publications diffusées régulièrement sur le [compte X \(anciennement Twitter\)](#) du Service de l'anti-Discrimination ont permis aux activités et événements ICC d'atteindre un large public au sein du Conseil de l'Europe et au-delà. La diffusion de la page [Facebook](#) ICC est restée stable.

À travers ces plateformes, les publications ICC, les informations sur les bonnes pratiques et les temps forts des événements du réseau ont été largement diffusés, et ont ainsi amélioré la visibilité du modèle d'intégration interculturelle et l'image des Cités interculturelles en tant que référence mondiale pour des politiques et pratiques urbaines inclusives.

Annexe I – Principaux documents et outils mentionnés dans le rapport

Notes d'orientation et documents de référence

- [Instaurer une participation publique significative dans les Cités interculturelles - Guide sur la méthode de l'enquête constructive](#) (anglais uniquement)
- [Collecte de données pour l'accueil des personnes réfugiées au niveau communautaire](#)
- [Guide sur la conception d'une stratégie de communication dans les cités interculturelles](#) (en anglais + [version en espagnol](#))
- [Migration et intégration : Quels récits alternatifs fonctionnent et pourquoi ?](#) (en anglais + [version polonaise](#) + [version espagnole](#))
- Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle : [Partie 2 - Concepts liés au modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe](#) (+ [version polonaise](#))
- [Communication inclusive - Note d'orientation](#) (+ [version anglaise](#) + [version polonaise](#))
- [Détecter et prévenir la discrimination systémique au niveau local](#) (+ [version italienne](#) + [version polonaise](#))
- [Manuel anti-rumeurs](#) (+ versions dans les langues suivantes : [arabe](#), [italien](#), [japonais](#), [polonais](#), [portugais](#), [espagnol](#), [ukrainien](#))
- [Guide pas-à-pas pour réaliser un diagnostic anti-rumeurs](#) (en anglais + [version en grec](#))
- [Guide « Les jeunes et les rumeurs : clés pour travailler sur les rumeurs avec les jeunes »](#) (en anglais + [version espagnole](#))
- [Guide anti-rumeurs dans le domaine de l'éducation](#) (en anglais + [version en italien](#) + [version en espagnol](#))
- [Guide sur les compétences interculturelles pour les fonctions techniques et politiques au sein des collectivités locales](#) (en anglais + [version en espagnol](#))
- Les compétences interculturelles appliquées au développement de projets de l'administration publique : [Guide](#) (+ [version espagnole](#)) et [tutoriel vidéo](#) (sous-titres multilingues)
- [Guide pratique – Recommandations et ressources pour les écosystèmes interculturels](#) en anglais + [version portugaise](#) (2023)
- [Un urbanisme vert pour les Cités interculturelles- Note d'orientation](#)
- [Guide sur la « Conception d'une stratégie de communication dans les villes interculturelles »](#) (2023) (en anglais + [version en espagnol](#))/[Résumé du Guide](#) (en anglais + [version en espagnol](#))
- [Guide pratique – Recommandations et ressources pour les écosystèmes interculturels](#) (en anglais + [version en portugais](#) (2023)
- [Repenser les politiques d'accueil dans une perspective interculturelle - Note d'orientation](#)
- [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#)
- [Stratégies de démocratie participative et délibérative pour la cité interculturelle : note d'orientation](#) (en anglais)

Documents du comité ADI-INT

- [Recommandation CM/Rec\(2015\)1 du Comité des Ministres aux États membres sur l'intégration interculturelle.](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2022\)10 du Comité des Ministres aux États membres sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle \(+ version en finnois + version en japonais + version en espagnol\)](#)
- [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national \(+ versions dans les langues suivantes : \[anglais\]\(#\) ; \[espagnol\]\(#\) \(Espagne\) ; \[espagnol\]\(#\) \(Mexique\) ; \[finnois\]\(#\) ; \[italien\]\(#\) ; \[polonais\]\(#\) ; \[roumain\]\(#\) ; \[slovaque\]\(#\) ; \[ukrainien\]\(#\)\)](#)
- Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle : [Partie 1 - Principes clés du modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe \(+ version polonaise\)](#)
- Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle : [Partie 2 - Concepts liés au modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe \(+ version en polonais\)](#)
- [Manuel de formation sur la collecte et l'analyse des données sur l'égalité pour prévenir et combattre la discrimination systémique](#)
- [Étude de faisabilité concernant un nouvel instrument éventuel sur les stratégies globales d'inclusion](#)
- [Recueil de bonnes pratiques sur l'intégration interculturelle et la gouvernance multiniveaux + version en anglais](#)
- [Document d'orientation sur les stratégies d'inclusion dans les domaines relevant de la responsabilité du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion \(CDADI\)](#)
- [Outil d'auto-évaluation de la gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle](#)

Rapports sur l'Index ICC et profils interculturels

- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Cracovie \(Pologne\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Famagusta \(Chypre\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Larnaka \(Chypre\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Limassol \(Chypre\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Nicosie \(Chypre\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Paphos \(Chypre\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Tenerife \(Espagne\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Manlleu \(Espagne\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Pontedera \(Espagne\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Montesilvano \(Italie\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Arandjelovac \(Serbie\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Prijepolje \(Serbie\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Sjenica \(Serbie\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Asan \(République de Corée\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Oulu \(Finlande\)](#)
- [Analyse de l'Index des cités interculturelles – Famagusta \(Portugal\)](#)
- Comment compléter le questionnaire sur l'Index ?

- [Guide méthodologique](#) (+ [version anglaise](#) + [version italienne](#) + [version espagnole](#))
- [Tutoriel vidéo](#)
- [Résultats de l'Index par ville](#)
- [Profils interculturels](#)

Rapports des ICC

- [Réunion annuelle des coordinateurs et coordinatrices des Cités Interculturelles – Rapport de réunion](#)
- [Groupe consultatif du programme ICC – synthèse du rapport de la troisième réunion](#) (anglais uniquement)
- [Groupe consultatif du programme ICC – synthèse du rapport de la 4e réunion](#) (anglais uniquement)
- [Enquête annuelle ICC 2023-2024](#)
- [Rapport annuel ICC pour 2023](#)
- [Enquête annuelle ICC 2024](#)
- [Rapport annuel ICC pour 2024](#)
- [Enquête annuelle ICC 2025](#)

Résultats des projets conjoints UE/CdE

a. Construire une approche de l'intégration inclusive en Finlande

Série de recommandations centrées sur le niveau local visant à mettre en œuvre et à renforcer la stratégie ainsi que le plan d'action « bonnes relations » du gouvernement et recommandations en faveur d'améliorations du cadre stratégique et juridique.

- Plan directeur pour une gouvernance multiniveaux de l'intégration inclusive et des bonnes relations en Finlande : [version anglaise/version finnoise](#)
- Rapport sur les pratiques actuelles de gouvernance multiniveaux en Finlande : [version anglaise/version finnoise](#)
- Rapport initial cartographiant les politiques d'intégration en Finlande : [version finnoise/version anglaise](#)
- Rapport d'évaluation analysant la stratégie et le programme d'action pour des bonnes relations en Finlande : [version finnoise/version anglaise](#)
- Rapport sur les activités de renforcement des capacités et de sensibilisation à l'intégration culturelle et aux bonnes relations : [version en anglais](#)
- Guide pratique pour aider les municipalités finlandaises à prévenir, détecter et combattre la discrimination : [version anglaise/version finnoise](#)
- Guide à l'intention des municipalités finlandaises sur la gouvernance multiniveaux et la coopération multisectorielle pour promouvoir l'intégration et les bonnes relations entre les populations : [version anglaise/version finnoise](#)
- Rapports sur l'Index des ICC de villes finlandaises : [Cités interculturelles : liste des villes par pays](#)

Ensemble de documents et d'outils stratégiques traduits et adaptés afin d'établir un lien entre les concepts de bonnes relations et d'intégration interculturelle.

- La cité interculturelle pas à pas : [version finnoise](#) (adaptée au contexte local)/[version en suédois](#)/[version en français](#)/[version en anglais](#)
- Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national : + [version finnoise](#)/[version en anglais](#)
- Manuel anti-rumeurs : [version finnoise](#)/[version en anglais](#)
- Notes d'orientation des ICC : [Instaurer une participation publique significative dans les Cités interculturelles - Guide sur la méthode de l'enquête constructive](#) et [Détection et prévention la discrimination systémique au niveau local](#) en finnois
- Manuel des ICC sur la police de proximité : [version en finnois](#)/[version en anglais](#)
- Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle : [version en finlandais](#)/[version en anglais](#)
- Test de citoyenneté interculturelle : [en finnois et dans d'autres langues](#)

Autres outils et ressources de formation

- [Test de citoyenneté interculturelle](#)
- [L'Escape Roomours : un jeu d'évasion en ligne pour les jeunes](#)
- [Formation anti-rumeurs en ligne](#)
- [Diagnostic anti-rumeurs dans les centres éducatifs \(en anglais + version espagnole\)](#)
- [Affirmer le pouvoir du dialogue : boîte à outils pour le dialogue anti-rumeurs \(+ version en polonais + version en espagnol\)](#)
- [Formation pilote en ligne sur la collecte et l'analyse des données sur l'égalité pour prévenir et combattre la discrimination systémique \(albanais ; anglais ; français ; serbe\)](#)
- [Manuel sur la compétence interculturelle pour les formateurs : anglais/ukrainien + anglais](#)
- [Introduction à la cité interculturelle pour les collectivités locales du Japon \(+ version japonaise\)](#)
- [Les défis de l'interculturalité : Lignes directrices pour un module de formation](#)
- [Les cités interculturelles et la création d'espaces publics - Programme des cités interculturelles](#)
- [Formation en ligne sur les récits alternatifs et la communication inclusive](#)

Rapports annuels des réseaux nationaux

- Réseau australien des Cités interculturelles – rapport annuel 2025
- Réseau italien des Cités interculturelles – [rapport annuel 2025](#) (anglais seulement)
- Réseau portugais des Cités interculturelles – [rapport annuel 2025](#) (anglais seulement)
- Réseau québécois des Cités interculturelles – [rapport annuel 2025](#)
- Réseau espagnol des Cités interculturelles – [rapport annuel 2025](#) (anglais seulement)
- Réseau ukrainien des Cités interculturelles – [rapport annuel 2025](#) (anglais seulement)

La diversité est devenue une caractéristique fondamentale des sociétés contemporaines, particulièrement visible dans les centres urbains. Si des personnes d'origines nationales, ethniques, linguistiques et religieuses différentes ont largement contribué à la prospérité de l'après-guerre, des inégalités liées à l'origine, à la culture et à la couleur de peau persistent et les inquiétudes que suscitent le pluralisme, l'identité et les valeurs communes sont souvent instrumentalisées à des fins politiques. Les villes sont très bien placées pour imaginer et expérimenter des réponses au défi de la promotion de l'équité et de la cohésion dans des sociétés culturellement diverses, qui se pose aujourd'hui avec une acuité croissante.

Le Conseil de l'Europe et ses villes partenaires ont élaboré et validé une approche interculturelle de l'intégration et de l'inclusion qui permet à ces dernières de tirer parti des avantages de la mobilité humaine et de la diversité culturelle et d'en réduire au minimum les risques. Dix ans après le début de ces travaux, il apparaît de plus en plus que la diversité, lorsqu'elle est reconnue et gérée comme une ressource, est bénéfique en termes de créativité, de bien-être et de développement économique.

Le Programme des Cités interculturelles (ICC) invite les villes d'Europe et d'ailleurs à étudier et à appliquer des politiques qui mettent la diversité au service du développement personnel et sociétal.

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il compte 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Les États membres du Conseil de l'Europe ont tous signé la Convention européenne des droits de l'homme, traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

